SAUVEZ DES VIES
RESTEZ CHEZ VOUS

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT Quotidien National d'Information www.lechodalgerie-dz.com

Quotidien National d'Information - 9e Année - Mercredi 30 décembre 2020 - 14 Joumada Al Oula 1441 - N° 2586 - Algérie : 10 DA / 1 €

357 Nouveaux cas
336 Guérisons
8 Décès

Lire page 16

● Radiés de l'ANP

L'examen de plus de 20 000 dossiers finalisés avant fin janvier prochain

Lire page 16

● Corruption

4 ans de prison ferme contre l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh

Lire page 16

Avec la préparation des prochaines échéances

Appel à prendre conscience des défis et enjeux auxquels fait face l'Algérie

● *Plusieurs acteurs politiques ont mis l'accent ces derniers temps sur l'impératif de prendre conscience des défis et enjeux de la phase future et de se tenir prêt à poursuivre la construction institutionnelle de l'Etat. Ils ont souligné que l'Algérie s'achemine, lors de cette phase, vers la préparation des prochaines élections législatives et locales, d'où l'intérêt de bien assimiler l'importance de cette étape dans le processus d'édification du pays, à travers le parachèvement de la construction des institutions de l'Etat et de donner une véritable signification à la pratique politique probe et propre en la prévenant de tous les aspects négatifs vécus par le passé.*

Lire page 3

Photo : L'Echo d'Algérie ©

Palestine

Le Président Tebboune élu personnalité de l'année 2020

Lire page 3

La classe politique rate son train en 2020

La nouvelle Algérie n'est pas compatible avec les anciennes pratiques

Lire page 5

Mourad Preure à l'APS :

«L'Algérie a les moyens de faire face à la crise mondiale»

Lire page 5

Règlement budgétaire 2018

L'Algérie dispose des réserves de change «appréciables»

Lire page 7

Aïn Defla

Une bande criminelle versée dans le kidnapping, le vol et l'utilisation de cachets officiels falsifiés mise hors d'état de nuire

Les services de la Gendarmerie nationale ont démantelé récemment à Aïn Defla une bande criminelle de trois personnes versée dans le kidnapping, le vol et l'utilisation de cachets officiels falsifiés, a indiqué le procureur de la République près le tribunal du chef-lieu de wilaya.

Ph : D.R. ©

L'activité répréhensible de cette bande, dont les éléments sont âgés entre 24 et 26 ans,s'étendait à nombre de wilaya du pays, a précisé Abdelkader Khouas lors d'un point de presse tenu au siège du tribunal de Aïn Defla, faisant état du recours de cette bande aux armes à feu dans l'accomplissement de ses forfaits. Les faits remontent à mercredi dernier lorsque trois individus, vêtus d'uniformes de policiers, en possession d'armes automatiques et de talkie-walkie, et roulant à bord d'un véhicule touristique, ont kidnappé un automobiliste de 47 ans au niveau de l'autoroute Est-Ouest à hauteur de la ville de Bourached. La Gendarmerie nationale a intercepté le véhicule des ravisseurs qui ont pris la fuite, avant que les gendarmes ne rattrapent après une course poursuite, un membre de la bande, a ajouté le procureur de la République, signalant que la fouille minutieuse dudit véhicule a permis de mettre la main sur un pistolet automatique (de calibre 8 mm) de fabrication allemande ainsi que sur des menottes. Les deux derniers membres de la bande ont été interpellés à bord d'un véhicule immatriculé à l'étranger à hauteur d'un barrage de la Gendarmerie nationale dressé au niveau de l'une des villes de la wilaya de Béchar, après qu'ils eurent présenté de faux documents, dont celui de conseiller à la Cour suprême et de procureur général de la même instance. Les gendarmes ont également saisi, au cours de l'arrestation, une somme de 260 000 DA, deux clés de voitures (Mercedes), un cachet rond portant la mention «Cour suprême, procureur général», ainsi qu'une carte professionnelle falsifiée inhérente au grade de conseiller à la Cour suprême. Les mis en cause, ainsi que tous ceux dont l'enquête déterminera la responsabilité dans cette affaire, sont poursuivis pour le motif de «constitution de groupe de malfaiteurs pour l'accomplissement d'un crime», «kidnapping en recourant à un uniforme officiel» et «profération de menaces de mort à l'encontre d'une tierce personne préalablement violentée». Les griefs retenus portent également sur le «vol par port d'armes à feu visible», «imitation d'un cachet officiel», «usurpation de fonction» et «faux et usage de faux». Auditionné le 27 décembre par le juge d'instruction de la première chambre du tribunal de Aïn Defla, l'un des accusés a été placé sous mandat de dépôt, alors que deux mandats d'amené ont été émis à l'encontre des deux autres membres de la bande, actuellement en voie de transfert du parquet de Béchar vers celui de Aïn Defla.

Oran

Décès d'un individu à l'entrée d'une sûreté en raison de difficultés respiratoires

Les services de la sûreté de la wilaya d'Oran ont indiqué, hier, que le décès, à l'entrée de la 4e sûreté urbaine d'Oran, d'un individu arrêté, était dû à des difficultés respiratoires, soulignant l'ouverture d'une enquête pour connaître les circonstances. A ce titre, et selon les précisions de la sûreté de la wilaya d'Oran, apportées dans un communiqué, l'individu décédé, âgé de 38 ans, a été appréhendé, lundi dernier, à 19h15, en compagnie d'un autre, âgé de 42 ans, par les services de police pour une affaire de trafic de psychotropes et de stupéfiants. Emmenés au commissariat et juste devant l'entrée du siège, l'individu a été pris de difficultés respiratoires et après appel de la Protection civile et des Urgences, son décès a été constaté à l'arrivée d'un médecin. Le procureur de la République du tribunal de Fellaoucène s'est déplacé en compagnie du médecin légiste pour constatation des faits et une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances de cet incident.

Oum El Bouaghi

Saisie de plus de 1,5 quintal de drogue

Les brigades de recherche et d'intervention (BRI) et de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi ont découvert un réseau international de trafic de drogue et saisi plus de 1,5 quintal de drogue.
L'opération, qui s'est déroulée conformément aux modes d'investigation du code des procédures pénales et de concert avec le parquet de Aïn El Beïda, les enquêteurs ont découvert un réseau international spécialisé dans le trafic de drogue depuis la source de production jusqu'aux frontières est du pays.
Les investigations ont permis d'identifier les membres de ce réseau international de trafiquants. Munis d'une autorisation d'extension de compétence jusqu'au tribunal de Aïn Sefra dans la wilaya de Nâama, les enquêteurs ont appréhendé le baron de drogue et ses complices, a-t-on encore relevé, précisant que l'opération s'est soldée par la saisie de plus de 160 kg de drogue, alors que d'autres personnes impliquées dans cette affaire demeurent activement recherchées.

● Jijel

Cinq casemates détruites et une somme de 80 000 euros récupérée

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation du terroriste Rezkane Ahcene, dit Abou Dahdah, capturé le 16 décembre, lors d'une opération de recherche et de ratissage menée près de la commune d'El-Ancer, à Jijel (5e RM), un détachement de l'ANP a découvert et détruit, dans la localité de Djebel Boutouil dans la même zone, cinq casemates pour terroristes, et a récupéré la somme de 80 000 euros. Cette somme «s'est avérée être la première tranche de la rançon, objet du marché conclu le mois d'octobre passé au Sahel, et supposée être versée au profit des résidus des groupes terroristes traqués par les services de sécurité au nord de notre pays». «Cette opération, toujours en cours, s'inscrit dans la dynamique des efforts consentis sur le terrain, et confirme une fois encore l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut-Commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et assécher ses sources de financement.»

● El Tarf

Une personne morte carbonisée dans un incendie à Dréan

Une personne a été carbonisée dans un incendie déclaré dans la nuit de lundi à mardi, ravageant quatre locaux commerciaux à la cité des 1300 logements dans la commune de Dréan, (El Tarf). Le drame s'est produit vers 1h30, a ajouté le lieutenant Seifeddine Madaci, précisant que les éléments de la Protection civile, aussitôt alertés, sont intervenus pour acheminer le corps calciné de la victime, M. B., âgé de 22 ans, vers la morgue de l'hôpital pour les besoins de l'autopsie. Les quatre locaux commerciaux, dont deux sont à l'abandon, ont été totalement ravagés par les flammes. Une enquête a été, par ailleurs, ouverte pour déterminer les causes et circonstances exactes de cet incendie.

Annaba

Effondrement d'une passerelle piétonne sur la RN16 à El Bouni

Une passerelle piétonne au niveau d'un tronçon de la RN16, dans la commune d'El Bouni (Annaba), a été percutée par un engin transporté par un semi-remorque et s'est effondrée, engendrant un blessé et une autre victime en état de choc. Le poids lourd transportait un engin en provenance du port de Annaba, totalisant 5,10 m de hauteur, alors que la hauteur maximale de cette passerelle piétonne était de 4,80 m. Aussitôt, les brigades de la Protection civile sont intervenues et ont prodigué, sur place, des soins aux deux victimes, âgées de 43 ans et 22 ans, avant de les évacuer vers l'hôpital d'El Hadjar. Consécutivement à cet accident, le trafic routier sur la RN16, reliant Annaba à Souk-Ahras et les communes d'El Bouni, El Hadjar, Sidi Ammar au chef-lieu de wilaya, a été perturbé. Les services de sécurité compétents territorialement ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Avec la préparation des prochaines échéances

Appel à prendre conscience des défis et enjeux auxquels fait face l'Algérie

Plusieurs acteurs politiques ont mis l'accent ces derniers temps sur l'impératif de prendre conscience des défis et enjeux de la phase future et de se tenir prêt à poursuivre la construction institutionnelle de l'Etat.

Ils ont souligné que l'Algérie s'achemine, lors de cette phase, vers la préparation des prochaines élections législatives et locales, d'où l'intérêt de bien assimiler l'importance de cette étape dans le processus d'édification du pays, à travers le parachèvement de la construction des institutions de l'Etat et de donner une véritable signification à la pratique politique probe et propre en la prévenant de tous les aspects négatifs vécus par le passé. Jugeant nécessaire de garantir un avenir décent aux générations futures à travers la généralisation de la culture politique pour mettre au clair le système de gouvernance qui change d'une ère à une autre «au gré du peuple, ces mêmes acteurs ont relevé que la Constitution plébiscitée tient compte de tous les aspects futurs, importants pour le peuple et de toute éventualité en faveur de la stabilité du pays. Ils ont également rappelé les principes constants et ancrés dans la politique étrangère de l'Algérie, basée sur le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans les affaires internes d'autrui dont l'intolérance de toute immixtion dans les affaires de l'Algérie. Les positions de l'Algérie, poursuivent-il, émanent de pures convictions et ne sont fondées sur aucun préjugé ou calcul politicien, indiquant que les positions de notre pays demeureront constantes. La politique, menée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a permis l'édification d'un front interne solide, notent ces acteurs et observateurs, estimant que ce front serait capable de réduire l'alliance douteuse entre l'argent sale, ses parrains et les apprentis de la politique en dehors du cadre réglementaire et de la légitimité, une alliance représentant pour les ennemis de l'Algérie «un terreau fertile pour élaborer leurs complots visant la déstabilisation de l'Algérie». Ces mêmes acteurs de la classe politique se disent totalement confiants de l'entière conscience du peuple algérien et de sa profonde perception de l'ensemble des enjeux et des défis à relever durant cette période délicate et sensible que vit le pays, de même que sa disposition à mener à bien cette démarche nationale loyale et de sa parfaite compréhension. Les messages lancés récemment pour la consolidation du front interne en vue de faire face aux menaces externes qui pèsent sur la stabilité du pays, dénote de la gravité de la situation qui exige, aujourd'hui plus que jamais, plus de vigilance pour faire échec à tous les complots qui se trament contre notre pays. Une fois de plus, le peuple algérien est interpellé pour faire preuve de la plus grande vigilance et soutenir l'engagement héroïque de l'ANP et des forces de sécurité face au terrorisme et à toutes les formes de déstabilisation.

Ph : Fateh Guidoum ©

Les forces de l'ANP ont réussi, en maintes occasions, à déjouer plusieurs tentatives d'infiltration de groupes terroristes lourdement armés

Le peuple est aussi invité à prendre conscience des véritables enjeux qui se cachent derrière les opinions et les commentaires faits au nom de la liberté d'expression mais visant, en réalité, des objectifs autrement plus sournois, qui ciblent la stabilité et l'affaiblissement du système de défense et de sécurité nationale. Récemment, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé, lors de visite de travail dans la wilaya de M'sila, à la nécessité de renforcer le front interne aux fins de préserver la stabilité et la cohésion sociale nationale pour barrer la route à tous ceux qui complotent contre le pays. M. Djerad a mis l'accent sur la nécessité de «tenir compte de la dimension géopolitique de notre pays», et ce, a-t-il ajouté, au regard de l'espace maghrébin qui «représente désormais, pour certaines puissances, un espace pour y fomenter des problèmes». «L'Afrique souffre de plusieurs problèmes, tels que la pauvreté, le trafic de stupéfiants et les crises économiques, d'où, a-t-il insisté, «l'impératif pour nous de renforcer notre front interne, en vue de préserver la stabilité et la cohésion sociale, nonobstant nos différentes appartenances politiques». Rappelant les étapes difficiles que le pays a vécues durant les années 90, le Premier ministre a indiqué que l'Algérie est protégée et à l'bri de tout danger, comme l'a souligné récemment le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait indiqué, pour sa part, que «tout patriote sincère est interpellé à mesurer la responsabilité qui lui incombe dans cette conjoncture particulière que traverse notre pays au double plan interne et régional». Une conjoncture qui «nous interpelle aussi à resserrer notre front interne, à mobiliser nos énergies créatrices et à libérer les idées et les initiatives pour concrétiser le projet du changement radical global, celui de l'édification d'une Algérie forte de ses institutions démocratiques, où la compétence et l'intérêt de la nation sont les seuls critères à faire valoir».

La force, l'homogénéité et la cohésion de l'ANP ont empêché les ennemis de l'Algérie et tous ceux qui nourrissent de funestes projets de mettre à exécution leurs plans macabres

Le chef de l'Etat a appelé également à «renforcer notre lien à nos gloires, source de notre fierté éternelle, ces haltes de commémoration des épopées héroïques des hommes et femmes qui ont façonné l'Histoire sont également des moments de méditation et de questionnement, pour tout patriote sincère, sur ce qui a été offert à cette patrie en contrepartie de ce qu'elle a donné». «Elles sont, en outre, un message à l'adresse des générations montantes pour leur rappeler leur responsabilité dans la sauvegarde de la patrie à travers notamment la préservation de la Mémoire collective, qui doit rester, en tout temps et toutes circonstances, l'étendard de nos gloires», a-t-il souligné. A cette occasion, le président de la République a appelé les concitoyens à «tourner la page des divergences et divisions pour une pleine adhésion à la bataille du changement radical que nous avons engagée aux plans politique et socioéconomique», ajoutant que «cette même adhésion avait permis à nos aïeux de remporter la bataille de la libération en dépassant les calculs étriqués et les considérations personnelles pour se mobiliser autour d'un seul objectif, celui la renaissance de notre chère Algérie et son rayonnement régional». Pour ainsi dire, la force, l'homogénéité et la cohésion de l'ANP ont empêché les ennemis de l'Algérie et tous ceux qui nourrissent de funestes projets de mettre à exécution leurs plans macabres. Cela a fait dire au chef d'état-major de l'ANP, Saïd Chengriha qu'un intérêt particulier est accordé par le Haut commandement de l'Armée à la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays au moment où les tentatives et les complots visant l'Algérie se multiplient de toutes parts. Il a exprimé sa totale conviction de l'aboutissement de cet objectif national salutaire qui vise à préserver jalousement l'intégrité territoriale et l'unité du peuple, ainsi que l'adhésion certaine de toutes les franges de notre vaillant peuple, qui a donné, durant la crise que notre pays a traversée ces derniers temps, en raison de la pandémie du coronavirus, les plus belles images de solidarité et d'entraide sociale, et prouvé, encore une fois, son authenticité, son attachement aux valeurs nationales et sa grande capacité à résister aux moments difficiles et en temps de crises. Les liens solides entre l'Etat et ses différentes institutions d'une part, et nos concitoyens d'autre part, concrétisés à travers les efforts consentis par les membres de l'ANP face à la propagation du nouveau coronavirus, en soutenant le système sanitaire national. Ceci a permis à notre pays de surpasser sereinement cette épreuve, à notre économie nationale de reprendre sa dynamique, et aux citoyens de retrouver progressivement leur vie normale, fait qui dérange certaines parties haineuses. Ceci constitue une preuve irréfutable de la solidité des liens entre l'Etat et ses différentes institutions, d'une part, et nos concitoyens, d'autre part. Cet attachement et cette cohésion dérangent, sans doute, certaines parties haineuses, qui ont toujours du mal à admettre l'émergence d'une Algérie nouvelle et démocratique, forte de par ses institutions, grande de par son Armée, attachée à son identité et à ses valeurs nationales, fière de ses coutumes, souveraine dans ses décisions, prospère et stable.

T. Benslimane

Palestine

Le Président Tebboune élu personnalité de l'année 2020

La fondation palestinienne Lady of the Earth Foundation (Terre palestinienne) a distingué, lundi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, personnalité de l'année lors d'un hommage organisé à Qalandiya, près de la ville de Ramallah en Cisjordanie, parallèlement à une autre festivité dans la bande de Ghaza en l'honneur du Président. Les organisateurs de la cérémonie ont supervisé un lâcher de ballons après que le choix de la personnalité de l'année 2020 s'est porté sur le Président Abdelmadjid Tebboune. Les organisateurs ont exprimé leurs remerciements au Président Tebboune, au Gouvernement et au peuple algériens, pour leur soutien à la cause palestinienne et leur rejet de la normalisation avec l'entité sioniste. A Ghaza, la cérémonie a été organisée parallèlement à celle en Cisjordanie, à l'intérieur du siège de l'Association de fraternité palestino-algérienne, en présence de nombre de personnalités palestiniennes, de notables, de chefs de communes, ainsi que de la communauté algérienne. Tous ont exprimé leurs remerciements aux dirigeants algériens qui soutiennent leurs causes justes, rappelant son appui constant à la Révolution palestinienne depuis son déclenchement avant 1956. La Fondation «The Lady of the Earth» avait planté, mardi dernier, un olivier au mont Al-Zaytoun, au nom du Président Tebboune, «en hommage à ses positions fermes et en tant que personnalité du monde, ayant gagné le respect du peuple palestinien et des peuples qui rejettent la normalisation». Le Président Tebboune avait demandé au Président palestinien, Mahmoud Abbas, lors d'un entretien téléphonique dimanche dernier, de transmettre ses remerciements et toute sa considération, ainsi que ses sentiments de fraternité à tous ceux qui ont planté un olivier en son nom au mont Al-Zaytoun, en face de la sainte ville d'El Qods et à travers eux à l'ensemble du peuple palestinien.

M. T.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Amendement de la Constitution

Charfi : «La signature du décret par le président de la République «n'est pas limitée par des délais légaux»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a affirmé, lundi à Alger, que la signature par le président de la République du décret portant promulgation de l'amendement constitutionnel avant sa publication au Journal officiel, *«n'est pas limitée par des délais légaux».*

S'exprimant lors d'une conférence de presse au terme de la présentation du rapport final sur le référendum d'amendement de la Constitution, M. Charfi a indiqué que «constitutionnellement parlant, il n'y a pas de délais pour la signature par le président de la République du décret portant promulgation de cet amendement», ajoutant que cette question relevait du «pouvoir discrétionnaire du président de la République». Pour M. Charfi, le président de la République «accorde sans doute, et à plus d'un titre, une attention particulière à l'entrée en vigueur de l'amendement constitutionnel, dans les plus brefs délais, étant l'auteur de cette initiative». Selon le président de l'ANIE, cette question «n'est pas fixée dans la Constitution, tout comme le taux de participation minium aux échéances et aux référendums. M. Charfi a présenté un rapport final sur le déroulement du référendum d'amendement constitutionnel, organisé le 1er novembre dernier, un rapport que l'ANIE est tenue d'élaborer après l'organisation de ce rendez-vous. Ce rapport relève que le référendum sur le projet d'amendement de la Constitution s'est déroulé conformément à des critères élevés d'impartialité et de transparence et met en exergue les efforts fournis par les pouvoirs publics en vue d'organiser ce référendum, particulièrement dans le contexte des circonstances sanitaires exceptionnelles caractérisées par la propagation de la pandémie Covid-19. Afin de garantir l'intégrité des électeurs et des encadreurs, l'ANIE avait mis en place un protocole sanitaire spécial, lequel a été appliqué «scrupuleusement» durant tout le processus référendaire, c'est-à-dire lors des 124 meetings tenus dans le cadre de la campagne référendaire, ou encore au niveau des centres et bureaux de vote. L'encadrement des ces structures a été effectué, selon le même rapport, par 493 721 membres et 966 observateurs, sachant que ce référendum a connu, pour la première fois, la présence des électeurs en qualité d'observateurs. Au volet technique, le document a rappelé la création d'une plateforme numérique riche de services et applications de pointe ayant servi, entre autres, à la révision exceptionnelle des listes électorales, la définition du fichier national du corps électoral et l'encadrement des centres et bureaux de vote. Le recours aux techniques modernes lors du référendum du 1er novembre a constitué «un acquis de taille qui aurait préparé la voie aux prochaines échéances électorales», a soutenu M. Charfi, lequel a émis des réserves quant à l'adoption du vote électronique qui pouvait «ouvrir des fronts parfaitement inutiles pour nous».

Kraouche B. / Ag.

Ph : Fateh Guidoum ©

APN

Goudjil espère un retour imminent du Président Tebboune pour passer à la prochaine étape

Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, a souhaité «un retour imminent» du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour poursuivre l'édification de la Nouvelle République et s'acquitter de «ses missions nobles et historiques». Intervenant lors de la plénière consacrée à l'adoption de la loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2018, M. Goudjil a mis l'accent sur «l'impératif de prendre conscience des défis et enjeux de la phase future, et de se tenir prêt à poursuivre la construction institutionnelle, verticale et horizontale, de l'Etat». «Il nous est impératif de relever les défis et aplanir les difficultés qui se profilent, ce qui sous-entend davantage d'efforts, de sacrifices et de patience». Et de rappeler que l'Algérie s'achemine, lors de cette phase, vers la préparation des prochaines élections législatives et locales, d'où l'intérêt de «bien assimiler l'importance de cette étape dans le processus d'édification du pays, à travers le parachèvement de la construction, verticale et horizontale, des institutions de l'Etat, et de donner une véritable signification à la pratique politique probe et propre en la prévenant de tous les aspects négatifs vécus par le passé». Plus explicite, M. Goudjil a cité, à ce sujet, l'argent sal et l'économie parallèle «qui ont sévi dans le régime depuis des années et toujours immaîtrisables» auxquels il faudra faire face par le biais «des futures lois et du choix de vrais représentants qui auraient gagné la confiance du peuple et qui contribueraient à élever la conscience politique chez les citoyens». Jugeant nécessaire de garantir un avenir décent aux générations futures à travers «la généralisation de la culture politique» pour mettre au clair le système de gouvernance qui change d'une ère à une autre «au gré du peuple», M. Goudjil a indiqué que la Constitution votée «tient compte de tous les aspects futurs, importants pour le peuple et de toute éventualité en faveur de la stabilité du pays». Sur un autre registre, le président du Sénat par intérim a passé en revue les principes constants et ancrés dans la politique étrangère de l'Algérie, basée sur le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence dans les affaires internes d'autrui dont l'intolérance de toute immixtion dans les affaires de l'Algérie.Les positions de l'Algérie, poursuit-il, «émanent de pures convictions et ne sont fondées sur aucun préjugé ou calcul politicien», indiquant que les positions de notre pays demeureront constantes conformément à la Déclaration du 1er Novembre «que le monde le veuille ou non».Evoquant les «manœuvres» qui se trament autour de la Libye et dont «se méfie l'Algérie, en tant que pays voisin et frère fidèle en faveur de sa stabilité», M. Goudjil a réaffirmé «la poursuite du soutien apporté au Sahara occidental considéré comme une question de décolonisation en Afrique, et la mise en échec des lobbies qui tentent d'affaiblir la position de l'Algérie».

A. A.

Affaires religieuses

Belmehdi insiste sur la réception du nouveau siège de son ministère au début de l'année 2021

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a insisté, hier à Alger, sur l'impératif d'accélérer les travaux de réalisation du nouveau siège du ministère en vue de le réceptionner dans les délais fixés, à savoir au début de l'année prochaine. S'exprimant à l'occasion d'une visite d'inspection au niveau du nouveau siège de son ministère à Caroubier, le ministre a fait savoir que le taux d'avancement des travaux de réalisation de ce siège avait dépassé les 85%, expliquant le retard accusé, lors des derniers mois, par la propagation du nouveau coronavirus. En outre, il a indiqué que son secteur visait à parachever les travaux de ce projet pour le «réceptionner entre le premier et le deuxième trimestre de 2021 dans le but de permettre à quelques 500 employés d'accomplir, confortablement, leurs missions». S'agissant de la réouverture des écoles coraniques fermées en raison de la pandémie Covid-19, M. Belmehdi a rassuré que ces espaces scientifiques et éducatifs seront rouverts prochainement, une fois leur protocole sanitaire, soumis récemment au Comité scientifique, adopté. «La majorité des instituts de formation relevant du secteur ont repris les cours sachant qu'il y avait des écoles qui assuraient leurs programmes d'enseignement à distance sans interruption, tout en organisant des examens au profit des étudiants». Et d'ajouter que le secteur s'apprête à organiser le concours oral pour la sélection des imams détachés en vue de les envoyer en France. Rappelant la réouverture de plus de 14 200 mosquées au niveau national, le ministre a fait savoir que la Grande Mosquée d'Alger sera ouverte à la prière, une fois l'ensemble des conditions préventives réunies afin de préserver la santé des citoyens.

Indicateurs du e-paiement

Un taux de croissance de 406% en 2020

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a indiqué, hier dans un communiqué, que les indicateurs du e-paiement via la plateforme monétique d'Algérie Poste avaient connu une nette amélioration en 2020 avec un taux de croissance de 406 % par rapport à l'année précédente. «Durant la période de janvier à novembre 2020, les opérations du e-paiement via la plateforme monétique d'Algérie Poste ont atteint un total de 3 396 787 opérations, soit un taux de croissance de 406% comparativement à 2019».

Ce chiffre représente 85,09% de l'ensemble des opérations globales enregistrées en Algérie durant la même période, soit 3 991 913 opérations, a détaillé le ministère. Pour ce qui est des montants financiers issus des opérations effectuées via cette plateforme, le ministère a fait état d'un total de plus de 2,7 milliards DA, avec un taux de croissance de 155% par rapport à 2019, soit 57,75% des montants globaux des opérations du e-paiement en Algérie durant la même période.

Ces chiffres sont déclinés conformément aux statistiques des indicateurs de l'e-paiement du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), un organisme autorisé à superviser et contrôler les opérations de paiement automatique, en sus des chiffres présentés par Algérie Poste. Les opérations réalisées uniquement dans le secteur des télécommunications (Algérie Télécom, Mobilis, Djezzy et Ooredoo) représentent un taux de 91,55 %, soit 3 654 949 opérations qui concernent les services de rechargement de compte et de paiement de factures de téléphone et d'abonnement Internet.

Quant aux opérations de paiement effectuées par les terminaux de paiement électronique (TPE) d'Algérie Poste, elles ont atteint depuis le début de 2020 jusqu'au mois de novembre de la même année, 187 482 opérations, soit un taux de croissance de 720% comparativement à 2019.

L'ECHO D'ALGERIE
Www. lechodalgerie-dz.com

La classe politique rate son train en 2020

La nouvelle Algérie n'est pas compatible avec les anciennes pratiques

La nouvelle Algérie est censée apporter de grands changements dans tous les secteurs confondus, mais aussi dans le paysage politique. A présent, on remarque que ce sont toujours les mêmes visages, les mêmes formations politiques et les mêmes discours qui retentissent.

C'est dans ce même contexte politique que les prochaines élections législatives et locales auront lieu. Ce qui fait craindre aux commentateurs de la scène politique que ces conditions politiques ne feront que renforcer l'immobilisme ambiant et favoriser le retour des forces politiques ayant concouru à la crise multidimensionnelle d'avant 12/12/2019. Un constat renforcé par le fait que l'année qui s'achève n'a aucunement permis l'émergence de nouvelles forces politiques représentatives au sein de la société comme le souhaitent le peuple et le Président Tebboune. La crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus a bien plombé la scène nationale et empêché de nouvelles forces de se structurer et de jouer pleinement leur rôle dans cette conjoncture particulièrement difficile et sensible. Le résultat est que la classe politique a raté son train en 2020, une occasion en or pour se montrer plus entreprenant et prendre de nouvelles couleurs pour aborder l'ère de l'Algérie nouvelle qui est un espoir formulé tous les Algériens, d'aucuns y voient mal comment des gens qui ont servi, des décennies durant, le système déchu, étaient derrière la gabegie et les malheurs subis, d'être aujourd'hui des acteurs de changement pour remettre l'Algérie de nouveau sur rail. Les rendez-vous électoraux sont les seules - et rares occasions - où les partis politiques vont à la rencontre des électeurs, ce qui veut dire que l'existence même de ces partis (notamment les FLN, RND et autres) est beaucoup plus liée aux agendas électoraux que de répondre aux revendications et attentes de peuple. Les prochaines élections législatives apporteront-elles du nouveau ? Force est de constater que la dissolution de la chambre basse du Parlement en tenant de nouvelles élections législatives a été toujours sur les langues juste après l'élection de Tebboune. Dans cette perspective, on remarque que beaucoup de députés, qui, depuis leurs élections en 2017, n'ont fait jamais entendre aucune voix, sortent aujourd'hui à la dernière minute pour se faire remarquer par des discours populistes et critiques envers le gouvernement. C'est dire que la course à la députation a commencé, non pas sur la base de programmes politiques, mais en recourant au populisme et aux discours de conjoncture. On craint ainsi, à l'occasion de ces législatives, le retour des phénomènes de «chkara» ou d'achat des sièges de la députation avec l'argent sale, même si le président Tebboune s'est engagé clairement à moraliser la vie politique et lutter contre les pratiques malsaines. Il y a tout de même un phénomène qui mérite contemplation : cette toute nouvelle formation appelée «Al Massar El Djadid» née en plein Hirak, que nombre d'observateurs prédestinaient à son jeune leader de jouer un grand rôle dans la future carte politique nationale, au vu de cette grande médiatisation dont il bénéficie. On peut dire que ce parti est la seule force qui a émergé actuellement. Il y a aussi la grande question : le président Tebboune, qui a toujours dit ne pas appartenir à une formation politique, optera-t-il pour une coalition de forces politiques - une alliance présidentielle - pour bénéficier d'un appui à sa politique et ses réformes vu les enjeux qui attendent le pays ?

Synthèse de M. W. Benchabane

Mourad Preure à l'APS :

«L'Algérie a les moyens de faire face à la crise mondiale»

L'Algérie a les moyens pour passer le cap de la crise du marché pétrolier mondial, provoquée par le Covid-19, en opérant des réformes économiques portant notamment sur le développement de Sonatrach et l'investissement dans les énergies renouvelables, a indiqué l'expert pétrolier international, Mourad Preure. «L'Algérie a les moyens, humains mais aussi financiers, pour passer le cap de la crise. Cela, pour peu qu'elle adopte une attitude offensive et visionnaire, qu'elle opère les réformes économiques nécessaires avec rigueur, méthode et toute la volonté requise, et qu'elle les place au centre de son projet économique et politique», a précisé l'expert dans un entretien à l'APS.

Rappelant que la situation du marché pétrolier connaissait des évolutions «atypiques» depuis une année, il a souligné la nécessité d'anticiper les évolutions probables, leur impact sur l'Algérie et d'adopter une stratégie face à la crise mondiale. Cette stratégie se base essentiellement, selon lui, sur le développement de Sonatrach sur les plans managérial et technologique. Sonatrach doit être également soutenue pour «augmenter sa base de réserves en Algérie (...), et construire des partenariats stratégiques internationaux pour faire des acquisitions d'actifs en profitant de la dépréciation de ceux-ci du fait de la crise économique mondiale», recommande-t-il. Elle doit aussi, à l'instar des compagnies pétrolières dans le monde, poursuit-il, «opérer sa mue et évoluer vers une compagnie énergétique fournisseur au client final. Il s'agit aussi, selon M. Preure, de s'engager «résolument» dans la transition énergétique avec comme facteur-clé le gisement solaire important que possède l'Algérie et qui lui ouvre des perspectives «stratégiques inédites».

Plusieurs incertitudes pèsent sur une reprise durable des prix de pétrole

Pour l'expert pétrolier, 2020 a été «cataclysmique» pour le marché pétrolier qui a subi trois chocs à la fois, à commencer par un choc d'offre, avec une offre excédentaire portée par les pétroles de schistes américains essentiellement et aggravée par la guerre des prix déclenchée le 6 mars dernier. Ce choc d'offre, poursuit-il, est aggravé par un choc de demande qui a baissé de 20% à cause de la pandémie et enfin un choc économique déclenché par le Covid-19. Pour 2021, il a souligné que l'incertitude est à «son maximum» quant à l'évolution des fondamentaux pétroliers eux-mêmes déterminés par l'évolution de l'économie mondiale. «Une orientation haussière des prix pétroliers, souhaitée et encouragée par les producteurs, n'est pas à l'œuvre dans un horizon proche», a-t-il prédit. Pour l'expert, la pandémie n'a été que le déclencheur de cette crise économique qui déséquilibre gravement le marché pétrolier, mais elle en est désormais «le moteur», concentrant toutes les incertitudes quant à la sortie de crise. Il a, dans ce contexte, ajouté que les perspectives ouvertes par le vaccin anti-Covid 19 tendent à faire surréagir les marchés, portant les prix à un niveau inconnu depuis mars 2020. Mais malgré le niveau atteint de 50 dollars le baril, il y a toujours des doutes sur les perspectives de la demande, selon l'expert. Selon lui, «les prix ne repartiront d'une manière robuste et durable qu'avec un retour de la croissance, ce qui n'est pas envisageable dans l'immédiat, voire même pour 2021». A cela s'ajoutent les incertitudes sur l'offre, lesquelles portent notamment sur le fait qu'une remontée des prix va faire revenir les pétroles de schiste américains sur le marché, explique M. Preure. Elles concernent aussi la montée de la production libyenne et le retour très probable de la production iranienne. «Si on prend en compte une remontée de la production libyenne à 1,4 Mbj au premier semestre et un retour d'au moins 1 Mbj iranien au second semestre, du fait de la levée de l'embargo par la nouvelle administration américaine, l'équilibre du marché pétrolier restera difficile à approcher en 2021 avec des prix qui fluctueront autour d'un pivot de 40 dollars, au mieux 45 dollars le baril», a-t-il avancé. Enfin, l'expert estime qu'en cas d'efficacité du vaccin contre le Covid-19 et sa généralisation pour contenir la pandémie, il serait raisonnable d'anticiper des effets positifs sur l'économie mondiale à partir du second semestre 2021.

Ali B. / Ag.

Assurance automobile

Un accord multilatéral pour réguler la branche dès le 1er janvier

Un protocole d'accord multilatéral relatif à la gestion et la régulation de la branche assurance automobile, visant à mettre fin aux disparités des tarifs et à la concurrence effrénée entre assureurs, a été conclu et entrera en vigueur le 1er janvier 2021, a annoncé hier l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR). Dans le cadre de ses missions d'information du public, l'UAR porte à la connaissance des assurés que des mesures d'amélioration de l'organisation du marché algérien des assurances ont conduit à conclure un protocole d'accord multilatéral relatif à la gestion de la branche assurance automobile qui entrera en vigueur le 1er janvier 2021», a indiqué l'Union. Cet «important accord» a été signé, précise la même source, par l'ensemble des dirigeants des sociétés d'assurance agréées et habilitées, à savoir 2A, Alliance, Axa, Caar, Caat, Cash, Ciar, CNMA, GAM, SAA, Salama et Trust, et approuvé par la Commission de supervision des assurances, selon l'UAR. L'objectif de l'accord est de «réguler le marché et mettre fin à la disparité des tarifs et la concurrence effrénée entre elles», lesquelles «portent préjudice aux intérêts du client en premier lieu» et constituant deux facteurs susceptibles «d'altérer la qualité de la prestation de service, causer des retards dans l'indemnisation des clients et porter atteinte aux équilibres techniques et financiers de la branche assurance automobile, ce qui se répercuterait sur la durée des traitements et des niveaux de remboursements des dossiers sinistres». «La conjoncture de l'heure rend difficile toute mesure de redressement des situations financières tant des preneurs d'assurance que des assureurs, mais il est indéniable que tous les acteurs économiques se doivent de prendre, dans un esprit de solidarité, les dispositions adéquates pour atténuer les effets induits par la crise sanitaire et assurer ainsi, la pérennité de toutes les entités», soutient l'UAR.

A. A.

Marché pétrolier

L'Algérie a joué un rôle pivot au sein de l'Opep

L'Algérie a joué, en 2020, un rôle pivot dans le rapprochement des visions au sein de l'Opep et ses alliés (Opep+) afin de parvenir à une action commune visant à rééquilibrer le marché pétrolier qui a connu, durant l'année qui s'achève, une chute drastique de la demande et des prix suite à la pandémie du Covid-19. Ce rôle a été assuré notamment à travers la présidence par l'Algérie en 2020 de quatre organisations énergétiques internationales et régionales, à savoir l'OPEP.

L'Algérie a mené des efforts considérables pour réduire la production et rééquilibrer le marché pétrolier depuis le début de la crise en mars dernier à travers des discussions marathoniennes avec tous les acteurs concernés. Ces efforts ont été menés dans le cadre de la Déclaration de coopération (Doc) signée le 10 décembre 2016, suite aux discussions qui avaient eu lieu pendant la 170e réunion extraordinaire de la Conférence ministérielle de l'Opep, tenue à Alger en septembre 2016. La guerre des prix déclenchée en 2014 avait trouvé son terme avec le Consensus d'Alger, qui a été confirmé en novembre 2016 dans la réunion tenue à Vienne, souligne l'expert pétrolier international, Mourad Preure.

«Le Consensus d'Alger, qui regroupe des pays représentant 90% des réserves mondiales et 50% de la production, a été un puissant signal envoyé au marché qui a retrouvé une orientation haussière. Pour Preure, «le Consensus d'Alger a montré sa robustesse, consacrant pour les producteurs une ligne de défense des prix absolument indispensable dans les conditions présentes». Quatre ans après, l'Opep s'est retrouvée face à une nouvelle crise du marché pétrolier provoqué notamment par les restrictions mises en place à travers le monde pour enrayer la propagation du coronavirus. Pour faire face à la chute des prix, l'Algérie a maintenu son attachement au dialogue entre l'Opep et ses alliés, et ce, malgré l'échec de la réunion du 6 mars dernier, suivie par le déclenchement d'une guerre des prix. La poursuite des concertations a permis d'aboutir, en avril, à un accord qualifié d'historique portant sur une baisse massive de la production s'étalant sur deux ans. Alors que les producteurs de l'Opep+ s'apprêtaient à augmenter leur production début 2021, il fallait encore agir face à la seconde vague de la Covid-19 et c'est dans ce cadre qu'il a été décidé de reconsidérer l'augmentation prévue de 1,9 Mbj et de la réduire de 500 000 bj. Cette décision et les engagements pris depuis avril ont permis de rétablir progressivement les prix qui ont dépassé 50 dollars le baril en début décembre après avoir chuté à 19 dollars en avril dernier. Pour Preure, «le rôle de l'OPEP a été éminemment positif et a contribué grandement à stabiliser le marché dans des conditions extrêmes».

Sonatrach maintient la dynamique de partenariat

Au niveau interne, l'Algérie a été affectée par la crise mondiale engendrée par la propagation du coronavirus, enregistrant un recul sensible de ses revenus issus des exportations des hydrocarbures, qui ont atteint 14,6 milliards de dollars fin septembre dernier. Face à cette situation, plusieurs mesures ont été décidées à travers les différentes réunions du Conseil des ministres. Sur le plan opérationnel, Sonatrach a ainsi mis un plan d'action pour faire face à cette situation et qui s'articule autour de plusieurs points, dont la révision à la baisse du programme d'investissement et du budget d'exploitation de l'année 2020 de 35% et de 13% respectivement. En 2020, le groupe est aussi resté en contact permanent avec ses clients, à travers la signature de plusieurs accords, lui permettant de préserver ses parts de marché dans un contexte particulier. Parmi ces accords, celui signé avec le groupe français Total, renouvelant, pour une durée de 3 années supplémentaires, leur partenariat dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL). Sonatrach a également signé avec son partenaire historique, l'italien ENI, plusieurs accords de coopération dans le secteur du gaz, un mémorandum d'entente portant sur les possibilités d'investissement dans l'exploration et la production d'hydrocarbures, et un accord renforçant le partenariat dans le bassin de Berkine.

Y. Derbal / Ag.

Agriculture

Engagement à faciliter l'accès des agriculteurs aux crédits bancaires

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, a réitéré, ce mardi à Alger, l'engagement de son département à faciliter davantage l'accès des agriculteurs aux crédits bancaires notamment à travers les conventions entre son département et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR).

«L'accord signé récemment avec la BADR relatif au crédit saisonnier R'fig et au crédit d'investissement Ettahadi en est une preuve, car il devrait permettre aux agriculteurs de contracter des emprunts bancaires en un laps de temps très court notamment pour le crédit saisonnier du fait que le traitement des dossiers se fait en l'espace de 15 jours» , a assuré Hemdani sur les ondes de la Radio nationale. À ce propos, il a annoncé que 95% des demandes de financement adressées à cette banque publique «ont été approuvées. Outre l'aide financière aux agriculteurs et aux éleveurs, le ministre a évoqué certaines mesures en cours pour augmenter la production nationale en particulier pour les filières stratégiques telles les céréales. «Nous préparons la campagne labours semailles et nous mobilisons tous les moyens pour optimiser les rendements d'autant que la récolte céréalière s'annonce prometteuse avec les averses continues», s'est-il réjoui tout en insistant sur le respect de l'itinéraire technique et l'irrigation d'appoint. À ce propos, le ministre a fait savoir qu'une feuille de route a été mise en œuvre en août dernier pour identifier les céréaculteurs souhaitant introduire ce système d'irrigation d'appoint. Parmi les avantages accordés aux agriculteurs, le ministre a également mentionné la facilité d'accès aux intrants et semences à travers la création de 30 guichets uniques dédiés à cet effet. Selon un bilan provisoire annoncé par le ministre, le taux d'emblavure de la campagne labour semailles en cours dans les régions de l'Est dépasserait 80 %. Par ailleurs, des efforts sont déployés pour améliorer le rendement dans les régions de l'ouest caractérisées par le stress hydrique. «L'objectif pour les pouvoirs publics c'est d'atteindre 50% des besoins du pays en blé tendre afin de réduire la facture alimentaire du pays». Le premier responsable du secteur considère que le pays a toutes les potentialités pour développer ces filières stratégiques. Pour lui, il suffit juste de faire un travail étudié et organisé. À ce titre, il a évoqué la cartographie agricole en cours d'élaboration pour déterminer les zones de production à vocation céréalière ou pastorales, en tenant compte des potentialités de chaque région mais aussi de certains facteurs tels le changement climatique et le manque des ressources hydriques. À propos de l'agriculture saharienne, le ministre a affirmé que le Sud du pays recèle de fortes potentialités pour développer certaines filières, tout en affirmant la nécessité de tenir compte de l'aspect environnemental. Pour Hemdani, il s'agit d'écosystèmes fragiles qu'il faudrait préserver.

Aussi, l'intensification de l'activité agricole ne devrait pas se faire au détriment des espèces animales et végétales de ces zones. A cet effet, l'Office national pour le développement de l'agriculture au Sud, qui sera inauguré très prochainement, veillera à ce que les investissements prévus au Sud répondent à un cahier des charges qui porte sur le respect des écosystèmes et la préservation des ressources hydriques. Interrogée sur le sort des offices interprofessionnels mis en place, initialement pour assurer la régulation du marché et soutenir la production, mais qui se sont transformés en centrales d'achat, Hemdani estime qu'il faudrait absolument les réformer. «Ces offices doivent revenir à leur mission initiale pour laquelle ils ont été créés à savoir l'appui à la production», a-t-il dit, précisant, qu'en plus de leur mission qui consiste à organiser le marché, l'approvisionner et veiller à la stabilité des prix, ces offices doivent appuyer les producteurs et se mettre au service des professionnels. Pour ce faire, «un audit a été engagé afin de déterminer les axes sur lesquels le ministère compte procéder pour une utilisation optimale de ces offices», a-t-il fait savoir, rappelant que ces trois organismes sont l'office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), l'Office interprofessionnel du lait (Onil) et l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev).

T. M.

Coopération scientifique et technologique

Un accord-cadre de partenariat conclu entre l'USTHB et Biopharm

Un accord-cadre de partenariat entre l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) et la société Biopharm a été signé, hier à Alger, avec l'objectif principal de développer et d'approfondir la coopération scientifique et technologique entre les deux parties. L'accord-cadre de partenariat, signé par le recteur de l'USTHB, Djamal Eddine Akretche et le directeur général de la société Biopharm, (entreprise spécialisée dans la production de produits pharmaceutiques), Abdelouahed Kerrar, a pour but de définir le cadre général de coopération que les parties conviennent d'instaurer entre elles, en vue de contribuer ensemble à des projets de recherche dans leurs domaines de compétence. Selon le recteur de l'USTHB, Djamal Eddine Akretche, «cet accord de partenariat porte principalement sur la coopération dans les activités de recherche scientifique dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et les études scientifiques pour le développement de l'industrie pharmaceutique ainsi que dans le domaine des échanges scientifiques. «Cet accord englobe, également des visites pédagogiques et des stages pratiques auprès du groupe Biopharm au profit des étudiants de l'USTHB, ainsi que des échanges d'ouvrages et de documents scientifiques et techniques». Il a relevé que ce partenariat porte aussi sur l'organisation de séminaires et de journées scientifiques ainsi que des cycles de formation, de perfectionnement et de recyclage au profit des étudiants. «Cet accord envisage également plusieurs autres actions, notamment les prestations de services et d'expertises, conformément à l'arrêté n 1273 du 28 décembre 2015 fixant la liste des prestations de service et d'expertise réalisés par l'établissement public à caractère scientifique et technologique», a tenu à dire Akretche. Pour sa part, le DG la société Biopharm, Abdelouahed Kerrar, a relevé, que cet accord s'inscrit en droite ligne de la politique de développement de son groupe qui s'appuie sur l'expertise avérée des universités algériennes. «Le groupe Biopharm se fixe comme objectif de déployer un programme de travail conjoint avec l'USTHB au travers duquel les laboratoires de recherche de cette université interviendront afin d'organiser des formations spécialisées et développer des segments qui répondent à des besoins de recherche et de développement de nouveaux produits», a souligné Kerrar. Il a relevé qu'à travers cet accord, «Biopharm réaffirme ses ambitions de développement et surtout sa confiance dans les compétences universitaires algériennes».

Par ailleurs, le recteur de l'USTHB, a annoncé l'ouverture dès 2021 d'une nouvelle formation pluridisciplinaire consistant en un master professionnalisant (englobant plusieurs spécialités chimie, physique, etc.) «Ce master professionnalisant d'une durée de deux ans, va permettre aux étudiants d'avoir une formation pluridisciplinaire en concordance avec les besoins des entités de recherches ce qui leur ouvrira rapidement les portes du monde du travail».

A. A.

Règlement budgétaire 2018

L'Algérie dispose des réserves de change «appréciables»

L'Algérie dispose des réserves de change «appréciables» et «très acceptables» qu'elle s'emploie à préserver à travers les mécanismes de réduction des importations mis en place, a indiqué le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.

L'Algérie s'emploie à empêcher l'érosion de ses réserves de change qui sont actuellement à un niveau très acceptable» à travers des mécanismes de réduction des importations et de contrôle de la surfacturation, a déclaré le ministre, à l'issue de l'adoption de la loi de règlement budgétaire 2018 au Conseil de la nation, en réponse aux journalistes qui l'interrogeaient sur les rapports d'institutions internationales faisant état d'une forte érosion des réserves de change de l'Algérie à la fin de l'année en cours. M. Benabderrahmane a, dans ce contexte, fait savoir que le total des crédits destinés à l'économie nationale s'élevait à 10 913 milliards DA, dont 85% accordés par des banques publiques et 14,5% par des banques privées. Le ministre a également annoncé l'émission de nouveaux billets de banque qui seront en circulation début 2021. Au sujet des bureaux de change, il a dit que leur ouverture aux résidants était une «procédure illégale» qui ne peut être mise en œuvre car, selon lui, les bureaux de change sont destinés principalement aux étrangers. Concernant les entreprises publiques en difficulté, telles que Eniem, M. Benabderrahmane a mis en avant le mécanisme mis en place par l'Etat pour les accompagner à travers un nouveau cahier des charges et selon de nouveaux indicateurs de performance. Le ministre a expliqué à ce propos qu'«il n'est désormais plus possible de gaspiller l'argent public dont nous sommes tenus responsables mais de le dépenser avec un accompagnement pour obtenir la performance économique requise», ajoutant que «le moment est venu pour nos entreprises publiques, mais aussi privées, d'être compétitives et l'Etat les accompagnera».

Un budget important pour l'acquisition du vaccin anti-Covid-19

Interrogé sur le coût d'acquisition du vaccin anti-Covid-19, le ministre a assuré qu'un «budget important» a été consacré par l'Etat pour l'acquisition de ce vaccin «dès janvier prochain», sans pour autant donner des chiffres sur ce budget. Afin de conférer davantage de transparence par le suivi de l'utilisation des fonds publics, une nouvelle réforme budgétaire sera mise en œuvre à partir de 2023, avec l'adoption de 17 normes internationales en adéquation avec le contexte national, a-t-il précisé par ailleurs dans une réponse aux questions des membres du Conseil de la nation avant l'adoption du texte de loi. Pour M. Benabderrahmane, l'année 2021 sera consacrée à la finalisation du nouveau système comptable, l'élaboration d'un guide pour ce système et la généralisation de la formation au niveau des ministères et des établissements sous tutelle, ajoutant qu'un projet de révision de la loi sur la comptabilité publique est en cours de réalisation. Concernant la non-maitrise des prévisions budgétaires, le ministre a indiqué que les différences et la marge d'erreur dans l'estimation des agrégats macroéconomiques et financiers restent «acceptables» par rapport aux prévisions d'autres pays, notamment les pays voisins. S'agissant de la loi organique relative aux lois de finances, adoptée en 2018, qui a nécessité l'élaboration de 12 textes réglementaires, le ministre a fait savoir que les derniers textes d'application seront examinés lors de la prochaine réunion du gouvernement. Le premier argentier du pays a fait état également de la clôture prévue de plus de 36 comptes d'affectation spéciale au cours de l'année 2021.

Moussa O. / Ag.

Start-up

Le premier incubateur de start-up activant dans le secteur des transports et de la logistique inauguré

Un nouvel incubateur dédié aux start-up, activant dans le secteur des transports, intitulé «Naql Tech» a été inauguré hier par le ministre des Transports, Lazhar Hani, accompagné par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, et le ministre des Start-up et de l'Economie de la connaissance, Oualid El-Mahdi Yacine. L'incubateur, situé au niveau du centre de formation de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), accueille une dizaine de start-up innovantes dans les secteurs du transport et de la logistique allant de l'information en temps réel à la ville data en passant par les plateformes logistiques numérisées. Lors de son discours prononcé à cette occasion, le ministre des Transport a souligné l'importance de l'utilisation des technologies numériques dans ce secteur, «un secteur de services par excellence». Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications a soulevé l'opportunité que représente cette structure pour accueillir la jeunesse innovante créatrice de richesse. Il a assuré que cette initiative du ministère des Transports contribuera à la facilitation des procédures en levant la bureaucratie face aux projets innovants. M. Boumzar a ainsi fait savoir que l'expérience acquise au niveau de l'incubateur de Sidi Abdallah peut être mise à disposition de cette nouvelle structure afin de soutenir la création de contenus nationaux en terme numérique. Pour sa part, le ministre des Start-up et de l'Economie de la connaissance a fait savoir que cet incubateur fait partie des structures de soutien aux start-up, expliquant que cette nouvelle structure doit permettre aux porteurs de projet dans le secteur des transports de bénéficier d'une formation et de mettre en œuvre leurs projets de manière concrète au profit du secteur des transports avec la collaboration des entreprises publiques de transport et du ministère. «Cet incubateur est une passerelle entre les porteurs de projets innovants et le ministère de tutelle», a-t-il estimé, rappelant qu'au sein de son département ministériel, plusieurs start-up du secteur des transports ont été soutenues. De plus, M. Oualid a noté l'intérêt d'encourager la création d'incubateurs et de tout mécanisme de soutien de ces projets innovants, «loin des entraves pouvant entraver leur activité», ajoutant que l'innovation est nécessaire pour bâtir un nouveau modèle économique. De son côté, le directeur du projet de cet incubateur, Mehdi Omarouayache, a estimé que les transports représentent un secteur névralgique impliqué dans un effet d'entrainement sur les autres secteurs. Ce secteur même est pris en considération, a-t-il rappelé, comme critère à l'évaluation de la compétitivité des territoires. «On doit compter sur nos compétences disponibles pour rationnaliser les coûts de transport et de logistique», a-t-il soutenu, soulignant le haut niveau de compétence des start-up et des porteurs de projets venant de différentes wilayas du pays. Le même responsable a également indiqué que ce nouvel incubateur permettra aux start-up du secteur du transport-logistique d'être soutenues dans leur recherche de financements, dans l'élaboration de leurs business plans et dans le développement de leurs réseaux et de leur visibilité.

A. M.

Commerce

Défaut de facturation et inexistance de fiches de traçabilité des produits, une atteinte à l'éthique commerciale

Présidant les travaux de la Commission nationale de moralisation des activités commerciales, composée de plusieurs sous-commissions de différents secteurs, M. Rezig a indiqué que parmi les lacunes empêchant l'encadrement des activités commerciales sur le terrain, le manque de rigueur à faire respecter la réglementation et la législation en vigueur, s'agissant de l'obligation de facturation des produits, des conditions de la concurrence et d'hygiène, du respect de la salubrité alimentaire des produits et de leur conformité aux lois et aux exigences de la qualité. Il a également relevé «une méconnaissance de la législation et de la réglementation régissant les activités commerciales» de la part des professionnels, soulignant la multiplicité des intervenants dans le processus commercial et dans toutes les phases précédant l'arrivée du produit au consommateur final. M. Rezig a, en outre, affirmé que l'une des tâches principales de ladite commission créée en avril dernier, consistait à mettre en place un système commercial sain, en assurant l'organisation effective et le développement de l'activité commerciale et en mettant en place des systèmes à même de renforcer la protection des consommateurs et le respect de l'éthique commerciale. Ladite commission, est chargée de la régulation et de l'organisation du marché, à travers la révision des textes juridiques, la mise à jour des conditions de l'exercice de l'activité commerciale, et le développement des moyens de stockage et de distribution sur le marché, ainsi que l'établissement de règles de contrôle efficaces en vue de lutter contre la fraude et la spéculation, en sus de la révision des procédures régissant l'activité commerciale.

La commission est chargée de l'organisation des marchés et de la gestion des différents espaces commerciaux, outre la numérisation des transactions à l'image de la généralisation du mode de paiement électronique. Il sera procédé à l'application des décisions des membres de la commission pour la réforme du système commercial après soumission du rapport final au Gouvernement pour examen et adoption. De son côté, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, a affirmé que la création d'une commission pour la moralisation de l'activité commerciale traduisait la volonté de faire prévaloir l'éthique et la loi permettant de préserver tous les droits du consommateur (garantie, hygiène, salubrité et conformité). Pour ce qui est du commerce extérieur, M. Bekkai a fait savoir que la moralisation de l'activité permettra la révision de la balance commerciale qui dénote la précarité de l'économie nationale basée principalement sur les hydrocarbures. «Nous allons œuvrer pour la moralisation de la profession et équilibrer la balance commerciale à travers nombre de mesures, entre autres, la spécialisation des importateurs, l'organisation de l'importation et l'encouragement de l'exportation», a-t-il ajouté. La réhabilitation et la moralisation de l'activité commerciale permettra l'éradication des phénomènes négatifs prévalant dans les marchés, notamment le défaut de facturation qui représente «70% de l'activité commerciale», l'abattage illicite et les abattoirs informels, a conclu le ministre délégué, rappelant dans ce sens les rapports indiquant que «60% des opérations d'abattage sont illicites». De son côté, le directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce, Sami Kolli, a indiqué que l'aspect relatif à l'abattage illégal qui domine le commerce des viandes, se manifeste à travers la prolifération des marchés illégaux et l'inexistence d'une fiche de traçabilité du produit, des procédés d'abattage et leur conformité aux conditions sanitaires. Pour M. Kolli, «le point noir soulevé par la Commission de moralisation de l'activité commerciale pour la filière des viandes blanches et viandes rouges et poissons, réside en l'absence de cette fiche à même de prouver la traçabilité du produit et le défaut de facturation, ou tout autre document tenant lieu. Outre l'absence de la transparence dans la détermination des prix, M. Kolli a énuméré un ensemble d'insuffisances en la matière, dont celles relatives aux opérations de contrôle et de répression, concernant la commercialisation des viandes blanches et viandes rouges et des poissons, en raison du manque d'agents de contrôle qualifiés. Le même responsable a également relevé l'absence de marchés de gros spécialisés dans les viandes, dans ses trois types, notamment dans les régions du Sud, l'existence de marchés illégaux, un manque dans la formation de professionnels qualifiés ainsi que l'existence de phénomènes de monopole sur le produit, particulièrement pendant les saisons de forte demande.

La Commission de moralisation des activités commerciales comprend, en plus du ministère du Commerce, des représentants des ministères des Finances, de l'Agriculture et du Développement rural, de la Pêche et des Ressources halieutiques, de l'Industrie, du Tourisme, de l'Artisanat, ainsi que de l'Intérieur et des Collectivités locales.

La Commission comprend également des représentants des organismes de la société civile, telle l'association de protection du consommateur. Elle repose aussi sur des sous-commissions spécialisées, à savoir des sous-commissions en charge des fruits et légumes frais, des produits d'épicerie, des viandes rouges et blanches, ainsi que des produits non-alimentaires, (équipements ménagers et mobilier, habillement, chaussures et cuir, services du commerce et espaces commerciaux).

N. I.

Cueillette des olives à Bouira

Les paysans retrouvent le chemin des vergers

Beaucoup de familles rurales et oléiculteurs ont retrouvé depuis quelques jours le chemin des vergers et des champs à la faveur du lancement de la cueillette des olives à travers les différents villages de la wilaya de Bouira.

Le retour d'un soleil clément a favorisé la sortie des villageois pour mener leur cueillette avant la détérioration des conditions météorologiques. Accompagnées de leurs enfants, les familles se précipitent chaque jour pour reconquérir les champs et cueillir leur produit en déployant tous les outils indispensables à la campagne, dont échelles, bâches, scies, ciseaux et peignes. Les filets de récolte placés sous les arbres ont permis aux champs de reprendre les couleurs de la saison oléicole. Il s'agit d'une belle image, qui reflète l'ampleur de l'attachement des paysans à leurs terres et à l'olivier. La cueillette des olives est une tradition ancestrale et un mode de vie social pour la Kabylie et pour beaucoup de régions du pays, où ce sont les familles qui se mobilisent pour aller mener la campagne en allant engranger les récoltes dans les champs. «Il s'agit aussi d'un travail qui procure de la joie et du plaisir pour les familles et pour les enfants notamment pour les citadins, qui ont la nostalgie de leur terre ancestrale», a estimé Amar, un sexagénaire venu de Blida avec sa famille pour cueillir ses olives à El Esnam (Est de Bouira). Dans les champs, une ambiance particulière née des cris de joie et des brouhahas des enfants, remplissait les lieux. La cueillette des olives est souvent caractérisée par un esprit de solidarité et d'entraide entre les familles, une action appelée «Tiwizi» qui leur permet de récolter le produit et de partager des moments de convivialité. Malgré la nette régression de la production, due essentiellement à une faible pluviométrie, les paysans gardent toujours l'espoir de voir leur production augmenter la saison prochaine. «Cette régression est due au manque de pluies durant les deux dernières années (2019 et 2020), mais l'olivier est un arbre généreux et il est connu pour son cycle d'alternance», a expliqué Mohamed Saïd, un oléiculteur du village d'Aguouillal (El Adjiba). «Nous sommes optimistes quant au rendement de la saison prochaine, qui sera plus important surtout que la pluviométrie enregistrée jusque-là est considérable», a-t-il dit. A Aguouillal, à l'instar des autres localités environnantes, la campagne a démarré depuis quelques jours dans un climat d'ambiance. «C'est vrai qu'il s'agit des travaux durs, mais la cueillette des olives constitue aussi un moment de loisir et de détente», a souligné Mohamed Saïd. Le coup d'envoi de la campagne oléicole a été donné jeudi dernier par le wali Lekhal Ayat Abdeslam à partir d'une oliveraie d'Ouled Bellil. Sur place, le directeur des services agricoles (DSA), M'Hamed El Bouali, a exposé un rapport général sur la situation de l'oléiculture et des prévisions de production concernant la saison en cours. D'après les chiffres communiqués par le DSA, une production de moins de 9 millions de litres d'huile

d'olive est attendue à Bouira, où la superficie de récolte globale est estimée à plus de 27 000 hectares. Ces chiffres sont en baisse par rapport aux saisons précédentes et «il s'agit de prévisions qui pourraient être revues à la baisse, en raison du déficit hydrique enregistré depuis deux ans», a souligné El Bouali. Pour ce qui est du rendement de la production de l'huile, le même responsable a précisé qu'il pourrait atteindre les 16 litres par quintal cette année. Cette baisse est à l'origine de la hausse des prix de l'huile d'olive. Le prix d'un litre d'huile d'olive est passé de 500 DA il y a quelques mois, pour atteindre 650 à 700 DA actuellement. «Les prix oscillent entre 650 et 700 DA. La hausse des prix est expliquée par une régression de la production cette année», a expliqué à l'APS, Ahmed, un propriétaire d'une huilerie semi-automatique à Semmache (El Adjiba). Au total 288 huileries, dont 41 traditionnelles, 81 semi-automatiques et 106 autres automatiques, ont rouvert leurs pores à l'occasion de la campagne oléicole à Bouira. «Jusqu'à présent, une quantité de 9150 quintaux a été triturée et la campagne se poursuit toujours», a conclu le DSA.

Azib Mohand / Ag.

Accident de circulation d'Aïn Defla

Plus de 100 pochettes de sang collectées en un temps record

Au total, 103 pochettes de sang ont été collectées en un laps de temps «record» au niveau de l'hôpital de Khemis Miliana (Aïn Defla) consécutivement à l'effroyable accident de circulation ayant ébranlé dans la soirée de dimanche la région, a-t-on appris du directeur local de la Santé et de la Population (DSP), qui s'est félicité de cet élan de solidarité «révélateur à plus d'un titre». «En un très court laps de temps, soit en moins d'une heure et demie, nous avons pu collecter 103 pochettes de sang au niveau de l'hôpital de Khemis Miliana vers lequel ont été transférées les victimes de l'accident de circulation de la soirée de dimanche, un record sachant que la même quantité est généralement collectée durant une période allant de trois à quatre jours», a indiqué le Dr Hadj Sadok Zoheir. Pour le DSP de Aïn Defla, les longues queues, qui se sont formées «spontanément» quelque temps après l'annonce de l'hécatombe sur les chaînes TV et les réseaux sociaux, sont «révélatrices à plus d'un titre», relevant le rôle «capital» du sang dans la prise en charge des victimes des accidents de la circulation. «Outre le fait qu'elle met du baume au cœur des blessés et de leurs familles, la ruée des citoyens vers les hôpitaux et les centres de santé pour offrir un peu de leur sang réconforte les praticiens de la santé et les incite à se surpasser pour donner le meilleur d'eux-mêmes», a-t-il soutenu. La mobilisation des praticiens de la santé et des paramédicaux, dont bon nombre exerce à titre privé, a également été mise en exergue par le DSP d'Aïn Defla, qui a salué leur «précieux» apport lors de cette douloureuse épreuve. «Nombre de radiologues, d'orthopédistes et de spécialistes en chirurgie infantile ainsi que des paramédicaux exerçant à titre privé se sont présentés spontanément à l'hôpital de Khemis Miliana, donnant main-forte à leur confrères de cette structure de santé», s'est-t-il encore félicité, observant que l'Algérien fait «toujours» preuve de générosité dans les moments difficiles. S'attardant sur les cas pris en charge suite à l'accident de circulation en question, il a noté que les plus fréquents d'entre eux ont trait aux fractures sous toutes leurs formes, aux harassements des ligaments ainsi qu'aux traumatismes osseux, des manifestations qui, a-t-il précisé, relèvent de la traumatologie orthopédique. Selon lui, la prise en charge des blessés s'est faite à l'échelle locale, à l'exception de deux blessés présentant de graves lésions cérébrales et dont le transfert vers le CHU Frantz- Fanon de Blida était inéluctable. «Deux des trois blessés transférés par les éléments de la Protection civile vers la polyclinique de Boumedfaâ présentaient de graves lésions cérébrales, d'où leur transfert en urgence vers le service de neurochirurgie du CHU Frantz- Fanon de Blida», a encore fait savoir Hadj Sadok.

Boumaza H.

Lotissements sociaux à Médéa

Remise de 200 actes de propriété à des bénéficiaires issus de trois communes

Deux cents actes de propriété de lots sociaux ont été remis à des bénéficiaires, issus de trois communes du sud de la wilaya de Médéa, dans le cadre de l'aide à l'habitat rural dans les zones steppiques, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. Les lots sociaux en question sont situés respectivement au niveau des communes de Chahbounia, Boughezoul et Azziz, au sud de Médéa, et font partie d'un programme de promotion de l'habitat rural, destiné à la fixation des populations résidents dans les régions semi-aride de la wilaya, a-t-on expliqué. Ce programme est composé de pas moins de 2570 lots sociaux, répartis entre douze localités du sud et sud-est de la wilaya de Médéa, dont l'attribution a connu un «léger» retard, pour diverses raisons, mais «pris en charge», depuis quelques semaines, par les autorités locales, «soucieuses de régler définitivement» ce dossier, a-t-on précisé de même source.

Relance du projet de 556 logements LPL à Mezghena

Le projet de réalisation de 556 logements publics locatifs (LPL), sis au nouveau pôle urbain de Mezghena, nord-est de Médéa, en retard depuis plusieurs mois, sera relancé, après la désignation d'une nouvelle entreprise de réalisation, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. L'affectation de ce projet immobilier à une nouvelle entreprise, en remplacement à une entreprise étrangère «défaillante» en raison du retard accumulé, engendrant un grand dépassement des délais de réalisation, devrait permettre «la relance» de ce projet, tant attendu par les citoyens de cette commune. Un lot de 256 logements sera lancé en chantier, dans un premier temps, suivi, d'ici quelques semaines, d'un second lot de 320 autres unités, soit la totalité du projet implanté au niveau du pôle urbain de Mezghena. Des dispositions ont été prises au niveau de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi), maître d'ouvrage délégué, et des services de l'urbanisme de la commune, afin de «réunir» l'ensemble des conditions susceptibles de garantir le bon déroulement des travaux et «lever toute contrainte pouvant entraver ce projet»

Algérie Poste

Début de recensement des besoins des zones d'ombre à Blida

L'entreprise Algérie Poste (AP) de Blida a entamé le recensement des besoins des zones d'ombre de la wilaya, en vue de leur prise en charge, à travers la programmation de projets de nouveaux bureaux postaux, a-t-on appris, auprès du directeur local de la Poste et des Télécommunications, Mohamed Amine Benzine. «Nous avons lancé, dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des populations des zones reculées et de l'amélioration de leur cadre de vie, un recensement des besoins de ces zones, en perspective de l'élaboration d'une carte de nouveaux projets relatifs à la réalisation de bureaux postaux», a indiqué, Benzine. Il a signalé la «prise en considération du nombre des habitants dans chaque zone, dans l'élaboration de la liste des régions devant bénéficier de nouveaux bureaux de poste, considérés parmi les revendications majeures des populations de ces zones reculées», a observé le même responsable. Il a fait part, à ce titre, de la programmation à la «réception de 13 nouveaux bureaux postaux, durant l'année prochaine afin de remédier au déficit enregistré et de réduire la pression sur les autres bureaux postaux», a-t-il estimé, ajoutant qu'un nombre de ces bureaux est en réalisation dans des zones d'ombre, a-t-il fait savoir. Au titre des mêmes efforts visant à atténuer la pression sur plusieurs bureaux de poste durant les périodes de versement des salaires et des pensions de retraite, Benzine a signalé la réception «prochaine» de nombreux bureaux à travers des cités et communes de la wilaya. Il a cité principalement la cité AADL d'Ouled Aïch, enregistrant une importante densité démographique, la cité Khezrouna qui connaît une extension urbanistique, ces dernières années, outre les cités Merakchi d'Ouled Slama, Ben Chaâbane, et Megtaâ Lezreg, relevant de la commune de Hammam Melouane (est), classées comme zones d'ombre.

Lutte anti-cancer à Annaba

Des appareils de haute technologie pour un centre référent

Le Centre anti-cancer (CAC) d'Annaba a été renforcé, en 2020, par l'acquisition d'appareils médicaux de haute technologie, réceptionnés dans le cadre d'un programme de grande envergure visant à en faire un centre de référence dans le traitement des malades du cancer, en plus d'apporter l'accompagnement technique nécessaire à des centres similaires limitrophes.

«L'Etat a alloué plus de 6 millions d'euros pour pourvoir ce Centre en appareils médicaux de haute facture et d'une grande précision dans le traitement par radiothérapie en vue de soigner les types de cancer les plus répandus en Algérie, à savoir le cancer du sein, de la prostate, du côlon et du nasopharynx», précise Abdeslam Brihmat, physicien médical en chef au CAC d'Annaba. Selon Brihmat, les appareils réceptionnés devraient être installés et mis en service «au cours du premier trimestre de l'année 2021», dont un système d'imagerie échographique CLARITY (imagerie des tissus mous) utilisé notamment dans le traitement par radiothérapie du cancer de la prostate. D'une grande précision de recalage des images, ce système permet de cibler les tumeurs sans endommager les cellules et les organes sains. Le CAC a également réceptionné une panoplie stéréotaxique, une technique de très grande précision permettant de délivrer de très fortes doses de radiations lors d'un traitement par radiothérapie en un nombre très réduit de séances (3 à 5 voire moins), des Lasers LAP utilisés dans le traitement du cancer de la peau, du col de l'utérus et des tumeurs cérébrales, explique le même spécialiste en physique médicale. Une solution complète de curiethérapie HDR à base d'iridium et une solution complète d'imagerie surfacique vision RT, destinées au traitement du cancer du sein et les tumeurs cérébrales notamment figurent, en outre, parmi les équipements de haute technologie réceptionnés par le CAC.

Solution de stockage et gestion électronique des dossiers patients

La livraison, par ailleurs, d'une solution de stockage des dossiers des patients de type PACS (un serveur d'images) en vue de stocker en toute sécurité les dossiers et imageries médicales des malades, ainsi que des licences supplémentaires pour le système d'information oncologique, permettront une gestion électronique des dossiers des patients pour un meilleur suivi du traitement des patients et l'évolution de leur état de santé en temps réel, atténuant parallèlement certains frais grâce à une gestion rationnelle et moderne des dossiers. En réceptionnant ces appareils et systèmes de dernière génération, le CAC de Annaba amorce ainsi une «nouvelle étape en matière de dépistage, de diagnostic précis et de traitement de plusieurs types de cancers, tels les tumeurs cérébrales, le cancer cutané et le cancer des tissus mous», précise, à ce propos, l'équipe médicale du Centre. Dans ce contexte, cette structure sanitaire bénéficiera ultérieurement de

l'expérience canadienne en matière de traitement du cancer, dans le cadre d'un accord de coopération conclu avec le Centre anti-cancer d'Ottawa (Canada) en vue de maîtriser l'usage de ces technologies novatrices dans le traitement de ces types de cancer. La crise sanitaire induite par la pandémie de la Covid-19, a toutefois mis momentanément un frein à cet accord, après un début d'échange d'expérience prometteur dans ce domaine entre les équipes médicales algérienne et canadienne, indiquent des responsables du CAC de Annaba, faisant savoir que la reprise du transfert d'expérience est attendue pour l'année 2021.

Y. Bouhabila / Ag.

Mila

Des habitants de plusieurs mechtas d'El Mechira réclament l'alimentation en eau potable

Des dizaines d'habitants des mechtas «Aghlad», «Dokhla», «Boutekhmatene» et «Boukaâbene» dépendant de la commune d'El Mechira (Sud de Mila) se sont regroupés, lundi, devant le siège de la wilaya réclamant l'alimentation en eau potable (AEP). «Le déficit en AEP persiste dans ces régions depuis des années», selon le représentant des protestataires, Kamel Gheraf , déplorant «l'inexistence de projet d'approvisionnement en eau potable au profit des ces mechtas comptant environ 400 habitations». «Les habitants s'approvisionnent en eau potable depuis des forages privés et achètent l'eau des citernes», ajoutant qu'ils n'ont pas été à ce jour raccordés au réseau d'AEP dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable réalisé au profit de ces mechtas. Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Mechira, Moussa Meghlaoui souligne que «le projet d'AEP au profit de ces mechtas tire à sa fin et ne reste que le raccordement des habitations au réseau de distribution», précisant que «cette opération nécessite l'élaboration d'une fiche technique pour évaluer le budget nécessaire afin d'achever les travaux». Les services de la commune s'emploie à l'élaboration de la fiche technique qui sera transmise aux services de la wilaya pour l'octroie du budget nécessaire au parachèvement du projet dans les meilleurs délais».
Le même élu local a indiqué que ces régions sont concernées par l'alimentation en eau potable depuis le barrage de Béni Haroun, au même titre que plusieurs autres communes de la wilaya, ce qui va permettre, l'amélioration de l'opération d'approvisionnement en ce précieux liquide.

M'sila

Distribution de 100 logements AADL au profit de fonctionnaires de la police

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ounissi Khelifa, a présidé, lundi à M'sila, la distribution de 100 logements de la formule location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) au profit de fonctionnaires de la police. En visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le DGSN a ensuite inauguré le nouveau siège de la sûreté de daïra de Bou Saâda dont la réalisation avec 8 logements d'astreinte a mobilisé plus de 100 millions de dinars, selon les explications données sur site. Le responsable de sûreté nationale a suivi, à l'occasion, un exposé sur les activités de la sûreté de cette daïra notamment en matière de lutte contre la propagation du Covid-19 ayant donné lieu à l'enregistrement de 4.618 infractions de mesures de confinement sanitaire, la mise en fourrière de 207 véhicules et l'organisation de 100 actions de sensibilisation des citoyens au respect des mesures préventives contre cette épidémie. Selon l'inspecteur régional de police de la région du Centre, Bencheikh Farid Zineddine, la visite entre dans le cadre du soutien moral aux éléments de la Sûreté nationale, de leur incitation à davantage d'efforts et la mise en place des conditions matériels adéquates permettant aux éléments de la police de mieux prendre en charge les préoccupations des habitants sur le plan sécuritaire. L'amélioration du rendement des éléments de la Sûreté nationale constitue une des principales orientations données par le directeur général de la Sûreté nationale aux éléments du corps.

Jijel

Lancement d'une vaste opération d'évacuation des résidus des intempéries avec la participation de 6 wilayas

Une vaste opération d'évacuation des résidus des pluies torrentielles et inondations ayant touché la semaine passée la wilaya de Jijel a été lancée lundi, avec la participation de plusieurs institutions et établissements de 6 wilayas limitrophes. Cette campagne lancée de concert avec la wilaya de Jijel et plusieurs institutions et partenaires a été qualifiée de «qualitative» par Mme Karima Hadji, directrice centrale à l'Office national d'assainissement (ONA), compte tenu, a-t-elle déclaré du nombre important des wilayas participantes et des moyens matériels et humains mobilisés à cet effet. À ce titre, il a été procédé à la mobilisation d'équipements et engins d'intervention relevant de l'ONA, avec 13 camions hydraulique, 2 camions-citerne équipés en plus de matériels de forage et autres équipements mobilisés par les autres institutions participantes. Un plan d'intervention pour l'élimination des résidus des inondations et autres points noirs (cours d'eau et avaloirs) à Jijel, Taher et El Milia a été élaboré avec la collaboration d'autres institutions des wilayas de Sétif, Bouira, Skikda, Batna, Constantine et Khenchela. Pour sa part, le secrétaire général de la wilaya de Jijel, Abdelkrim Ben Kouider qui a donné le coup d'envoi de cette campagne, a indiqué que le périmètre d'intervention a été scindé en 11 secteurs et chaque secteur est doté en moyens humains et logistiques nécessaires, ajoutant que 250 agents ont pris part à cette opération.
Les différentes équipes constituées dans ce cadre ont pour missions d'assainir les cours d'eau, les avaloirs et les oueds. Parmi les institutions qui ont pris part à cette campagne de nettoiement figurent l'Algérienne des eaux (ADE), l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), l'Office national de l'irrigation et drainage (ONID), l'ONA, la Protection civile et autres directions de l'exécutif.

Skikda

L'Entreprise portuaire se dote de trois nouveaux scanners

L'Entreprise portuaire de Skikda vient de se doter de trois nouveaux scanners dont deux mobiles et un troisième d'une technologie évoluée destinés au contrôle des bagages. L'acquisition de ces équipements dans le cadre de la stratégie de l'entreprise d'amélioration des prestations assurées à ses clients et de traitement plus rapide et plus précis des marchandises. Les scanners sont conçus spécialement pour contrôler les camions et containers permettant des photos de très haute définition et une capacité de contrôler entre 25 et 120 véhicules par heure, selon la même source qui a précisé que chaque scanner se compose d'un camion, d'une cabine de conduite, d'une pièce technique et d'une caisse de radioscopie avec émetteur de rayon X. Ces scanners sont équipés de stations de contrôle et de deux stations d'analyse des photos au rayon X en plus d'un système de commande automatique et une unité de stockage de données d'une capacité de 4 térabits capable de stocker les données de 280 000 images.

Oran

Protestation des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation

Plus d'une cinquantaine d'auxiliaires médicaux d'anesthésie et de réanimation (AMAR) se sont rassemblés, lundi matin, au niveau du CHU d'Oran pour revendiquer la révision de leur statut. Répondant à l'appel du Syndicat autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation de santé publique, les protestataires se sont regroupés à l'entrée du CHU, levant des pancartes qui affichent leurs revendications, à savoir la révision de leur statut, et l'établissement d'une nomenclature définissant leurs tâches.

Ils demandent la révision du statut particulier 11-235 du 6 juillet 2011, qui régit leur fonction, une formation adaptée en externe (bac+5), au niveau d'un institut national, ainsi que la revalorisation du diplôme de tous les auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation, explique Yaïche Mustapha, coordinateur local de ce syndicat à Oran. Les AMAR, dont le nombre total au niveau de la wilaya d'Oran ne dépasse pas les 220, ont observé des mouvements de protestation similaires, au niveau d'autres établissements de santé, comme l'EHU d'Oran et l'hôpital pédiatrique de Haï El Manzah, a affirmé M. Yaïche, ajoutant que ce sit-in vient après avoir épuisé tous les moyens pour faire entendre les revendications de cette catégorie des personnels de santé. «Nous avons déposé une plateforme de revendications au niveau du ministère de la Santé au mois de mars dernier sans qu'aucune suite ne soit donnée à nos doléances», a-t-il regretté, ajoutant que les AMAR, qui sont mobilisés au premier front dans la lutte contre le covid, «ne peuvent pas attendre davantage.» Le chargé de communication de la direction de la santé et de la population (DSP) locale, Youcef Boukhari, a expliqué que l'examen des revendications des AMAR est une prérogative du ministère de tutelle.

Lehouari K.

Invention d'un système automatique de gestion des cultures sous serre

Une équipe de jeunes universitaires d'Oran a inventé un système automatique de gestion des cultures sous serre en vue d'améliorer la production agricole en qualité et quantité grâce à une agriculture intelligente, a-t-on appris d'un des innovateurs du projet. Cette innovation permettra de gérer de manière intelligente la culture sous serre, ce qui facilitera le travail des agriculteurs et améliorera la production agricole, a souligné Noureddine Bouafia, chef de l'équipe composée de dix universitaires d'Oran, de Mostaganem et de Tipaza, spécialisés en agronomie automatique, électromécanique et informatique. Le système des autos-serre est utilisé pour la gestion intelligente des facteurs climatiques en donnant des informations aux agriculteurs, notamment le taux d'humidité et la température, les différentes étapes de croissance des plantes, la nature du sol, la qualité des engrais et l'état de la serre, en plus de la fourniture d'autres données sur la météo à l'extérieur de la serre et le développement d'un système d'irrigation intelligent. Pour concrétiser ce projet innovant, des travaux de modernisation d'une serre multichapelle ont été récemment lancés au niveau de l'Institut technique des cultures maraîchères industrielles de Hassi Bounif (Oran), où ont été entamés la réparation et le renouvellement de l'installation électrique et des équipements pour la plantation en janvier prochain de variétés de légumes, dont la tomate, l'aubergine, le poivron et le melon. Le système auto-serre, s'étendant sur une surface de plus de 1000 mètres carrés, sera opérationnel en début d'année prochaine (2021). L'équipe d'universitaires envisage de développer ce système à l'avenir pour la gestion à distance des cultures sous serre, si elle reçoit l'aide nécessaire. L'équipe d'universitaires œuvre également à créer une startup spécialisée dans le développement de solutions technologiques modernes et intelligentes pour améliorer l'agriculture, dont le développement de serres intelligentes, l'irrigation intelligente dans les grands espaces, les grands parcs et espaces verts et la maintenance des systèmes automatiques d'irrigation en auto serres, a indiqué M. Bouafia.

L. K.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LAGHOUAT

NIF : 098303010058147

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N° : 06/2020 paru dans le quotidien national «الهداف» en date du: 09/12/2020 et " L'ECHO D'ALGERIE " en date du: 13/12/2020 relatif à la Réalisation des travaux d'achèvement des 50 logements Location -Vente AADL en TTC sauf travaux de VRD à la commune AFLOU à LAGHOUAT – (Programme National 2010-2014) tranche 2013, qu'après évaluation des offres en date du 27/12/2020, les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

Projets /site	Désignation des Lots	Attributaire provisoire	N° d'Identification Fiscale	Note Technique (/100)	Montant de l'offre Après Vérification en TTC	Délais (mois)	Critère de choix
La Réalisation des travaux d'achèvement des 50 logements Location -Vente AADL en TTC sauf travaux de VRD à la commune AFLOU à LAGHOUAT – (Programme National 2010-2014) tranche 2013	Lot 01: Ilot A (R+4) (9F4+10F3) +03 locaux de commerces.	SAHRAOUI SEDDIK	174280300144171	73.00	32 531 034.08	08	*Moins disant parmi les Pré-qualifiés*
	Lot 02: Ilot B (R+4) (8F4+10F3) +04 locaux de commerces.	BEN FEHIMA ELKHEIR	185280200013104	75.00	31 793 320,59	08	*Moins disant parmi les Pré-qualifiés*
	Lot 03: Ilot C (R+4) (8F4+5F3) +05 locaux de commerces.	FERMASSI ABD RAHMAN	690319003691260	64.00	29 119 940.54	10	*Moins disant parmi les Pré-qualifiés*

Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Laghouat dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'Echo d'Algérie : 30/12/2020 | **Anep : 2016 021 824**

L'OMS prévoit l'explosion d'une «super-gonorrhée», le coronavirus en cause

L'OMS constate une forte augmentation des cas de gonorrhée favorisée par le coronavirus suite à l'usage intensif d'antibiotiques. Cette maladie sexuellement transmissible pourrait exploser en 2021. Une forme mutante de la gonorrhée résistante aux traitements et résultant de l'usage accru d'antibiotiques pour traiter le coronavirus devrait connaître une forte progression en 2021, prévient l'OMS. «L'usage excessif des antibiotiques peut favoriser l'émergence d'une résistance aux antimicrobiens dans la gonorrhée», explique un porte-parole de l'OMS au journal The Sun. Et de détailler : «L'azithromycine, un antibiotique utilisé fréquemment pour traiter les infections respiratoires, a ainsi été utilisée contre le Covid-19 au début de la pandémie». Selon l'organisation, pendant la pandémie, les services des infections sexuellement transmissibles (IST) ont été perturbés et un plus grand nombre de cas d'IST n'ont pas été diagnostiqués correctement et un plus grand nombre de personnes se sont autosoignées. «Une telle situation peut alimenter l'émergence d'une résistance dans la gonorrhée, y compris celle d'une super-gonorrhée dont la résistance aux antibiotiques actuels recommandés pour la traiter sera de très de haut niveau.»

Une infection facilitant la transmission du VIH

Les experts de l'OMS recommandent ainsi aux médecins de prescrire moins d'antibiotiques, et de ne le faire qu'en dernier recours. Ils rappellent également la nécessité de se protéger systématiquement lors des rapports sexuels. D'autres chercheurs indiquent, dans une étude publiée par le Centre américain pour le contrôle et la prévention des maladies, que les infections sexuellement transmissibles causées par la bactérie Neisseria gonorrhoeae peuvent faciliter la transmission du virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

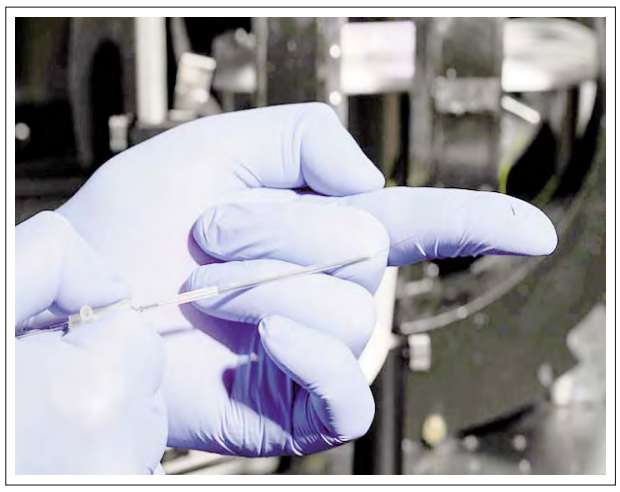

Une technique alternative aux cathéters capable de naviguer dans le système vasculaire cérébral

Pour explorer le système vasculaire cérébral, des chercheurs ont développé un appareil électronique contrôlé par ordinateur capable de naviguer dans les plus petits vaisseaux sanguins sans les abîmer. L'objectif est de proposer une technique alternative aux cathéters classiquement utilisés. Des tests in vivo constituent la prochaine étape de la recherche. Une équipe de chercheurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), en Suisse, ont mis au point un robot, plus petit qu'un cheveu humain, capable de naviguer à l'intérieur des vaisseaux sanguins sans endommager les tissus. Leurs travaux viennent d'être publiés dans la revue scientifique Nature Communications. Le point de départ de cette recherche est le suivant : une grande partie du cerveau reste inconnue en particulier à cause de manque d'outils adaptés. «Il est extrêmement difficile de naviguer dans le minuscule et tortueux système vasculaire cérébral sans provoquer de lésions tissulaires», explique le professeur assistant Selman Sakar. En principe, les médecins ont recours à des fils de guidage insérés dans des tubes creux, appelés cathéters. Les scientifiques du laboratoire des systèmes microbiorobotiques, en collaboration avec le groupe du professeur Diego Ghezz, semblent avoir trouvé une solution : un appareil microscopique qui pourrait s'introduire dans les vaisseaux sanguins les plus fins avec «une vitesse et une facilité sans précédent». «Notre technologie ne remplace pas un cathéter conventionnel, mais vient la compléter», précise Lucio Pancaldi-Guibbini, doctorant ayant participé aux travaux. Dans les détails, l'appareil électronique est composé d'une pointe et d'un corps «ultraflexible» en polymères biocompatibles. Pour le faire circuler dans les capillaires, les chercheurs ont misé sur l'énergie hydrocinétique, qui correspond à l'énergie mécanique résultant du mouvement des liquides. «C'est comme si l'on jetait un hameçon de canne à pêche dans une rivière, raconte Lucio Pancaldi et poursuit. Il va être transporté par le courant. Il suffit de retenir l'extrémité de l'appareil et de laisser le sang l'entraîner vers les tissus les plus périphériques. Nous faisons tourner doucement l'extrémité magnétique du dispositif aux bifurcations pour choisir un chemin spécifique.» En pratique, l'activation de l'appareil et la direction magnétique sont contrôlés par ordinateur. Ainsi, ce micro robot pourrait être connecté à un autre robot chirurgical qui «utilisera la carte détaillée du système vasculaire fournie par une IRM ou un scanner du patient pour guider de manière autonome le dispositif vers sa destination», imagine Selman Sakar. Encore mieux, «un programme informatique pourrait également utiliser les informations visuelles fournies par un fluoroscope pour localiser l'appareil et calculer une trajectoire en temps réel afin de faciliter l'opération manuelle», poursuit le scientifique. Les avantages de ce micro robot sont nombreux. Tout d'abord, le risque de dommage tissulaire est faible car aucune force mécanique n'est exercée sur les parois des vaisseaux. De plus, la durée de l'opération pourrait être réduite de plusieurs heures à quelques minutes, promettent les scientifiques. Mais avant d'être testé sur des humains, l'appareil devra être éprouvé sur des animaux.

Pourquoi le masque seul ne suffit pas à se protéger du Covid-19 ?

Des chercheurs américains se sont penchés sur la question et ont testé l'efficacité de différents types de masques de protection lors d'interactions humaines en face à face. Non, les masques ne provoquent pas l'hypoxie Cette vidéo rétablit les faits à propos d'une publication devenue virale sur les réseaux sociaux. Celle-ci affirme que porter un masque chirurgical provoque de l'hypoxie. Découvrez pourquoi cela est infondé et comment bien porter votre masque. Porter un masque de protection, c'est bien, mais si ce geste barrière n'est pas accompagné d'une distanciation physique, il demeure insuffisant pour se protéger du Covid-19. C'est ce que révèle une nouvelle étude menée par des chercheurs américains, qui ont testé l'efficacité de plusieurs types de masque en face à face. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise de porter un masque que l'on soit symptomatique ou asymptomatique, mais également de maintenir une certaine distance physique dans les lieux publics. Une chose plus facile à dire qu'à faire dans certaines circonstances, comme les transports publics, les écoles ou les magasins. Une équipe de chercheurs américains s'est donc intéressée à ces situations plus fréquentes qu'il n'y paraît, testant l'efficacité de cinq masques différents face à des éternuements ou une quinte de toux en face à face.

Questions posées sur l'efficacité du masque

Publiés dans la revue scientifique Physics of Fluids, leurs travaux ont permis d'analyser l'efficacité de cinq types de masques parfaitement ajustés sur le porteur, dont le N95, le masque chirurgical, ou encore plusieurs sortes de masques en tissu, grâce à la vélocimétrie par images de particules. Verdict, les chercheurs ont observé une fuite des gouttelettes en suspension projetées lors d'une toux ou d'éternuements avec tous les masques de protection, à l'exception du N95, et ce dans les deux configurations qui nous concernent au quotidien, à savoir lorsqu'une personne sensible porte un masque pour se protéger et lorsqu'une personne porteuse du virus porte un masque pour en limiter la propagation.

Pour limiter le risque de transmission : respecter la distanciation physique

Lorsqu'ils se sont intéressés au nombre de particules virales projetées, les chercheurs ont découvert que les masques ne protégeaient pas les personnes sensibles contre le virus lors d'interactions humaines en face à face ou frontales. Plus en détail, si chacun des masques testés a permis de réduire le nombre de gouttelettes projetées, ils n'ont pas été suffisants pour en filtrer l'intégralité et ainsi enrayer le risque de transmission de la maladie, et ce à des distances de moins de six pieds (1,828 m).

Un masque aide certainement, mais si les gens sont très proches les uns des autres, il y a encore un risque

Les chercheurs précisent que sans une telle distance, les pourcentages de gouttelettes non filtrées peuvent être suffisants pour rendre quelqu'un malade, notamment si une personne porteuse du virus éternue ou tousse à plusieurs reprises. «Un masque aide certainement, mais si les gens sont très proches les uns des autres, il y a encore un risque de propager ou de contracter le virus. Ce ne sont pas seulement les masques qui assurent cette protection. C'est à la fois les masques et la distanciation», conclut Krishna Kota, professeure à l'université d'État du Nouveau-Mexique et coauteure de l'étude.

Vaccin : la polémique autour de l'adjuvant élucidée

La plupart des vaccins sont composés d'une ou plusieurs substances actives d'origine biologique que l'on appelle antigènes. Ils sont issus de bactéries ou de virus capables de stimuler la production d'anticorps par notre système immunitaire. Certains contiennent un agent infectieux vivant : ces « vaccins vivants atténués » ont été modifiés pour qu'ils perdent leur pouvoir infectieux tout en gardant leur capacité à induire une protection chez la personne vaccinée. Les «vaccins inactivés» (comme celui de la grippe), eux, contiennent tout ou partie de l'agent infectieux, qui a été chimiquement ou thermiquement inactivé. Il reste toutefois capable de susciter une réponse du système immunitaire. Des adjuvants sont ajoutés à la fabrication de certains vaccins pour les rendre plus efficaces. «Ils servent entre autres à donner le signal de danger pour que le système immunitaire soit activé et que le vaccin fonctionne», expliquent les spécialistes. «Ils permettent aussi de réduire la quantité d'antigène par dose et de réduire le nombre de doses nécessaires pour assurer une bonne immunisation».

La question de l'aluminium

Les sels d'aluminium entrent bien souvent dans la composition de ces adjuvants, et ce, depuis près d'une centaine d'années. Ils sont depuis le début des années 2000 la cible des militants anti-vaccination, qui les accusent d'être néfastes pour la santé. «Compte tenu des données disponibles à ce jour à l'échelle internationale, l'innocuité des sels d'aluminium contenus dans les vaccins ne peut être remise en cause», répondent les spécialistes. «L'aluminium contenu dans les vaccins est éliminé par l'organisme de la même manière que celui contenu dans les aliments», ajoutent-ils. La recherche se poursuit actuellement pour élaborer de nouveaux adjuvants permettant de vacciner contre de nouvelles maladies. A noter : Les vaccins anti-grippaux distribués ne contiennent pas d'adjuvant, tout comme les vaccins à ARN messager développés par Pfizer-Biontech et Moderna contre le Sars-CoV-2, le virus responsable du Covid-19.

Le troc de Donald Trump

Une normalisation avec l'entité sioniste rejetée par les peuples

L'année 2020 restera longtemps dans les mémoires comme celle de la normalisation entre des Etats arabes et l'entité sioniste en dépit d'une contestation populaire parfois étouffée dans la violence.

En moins de cinq mois, quatre pays arabes, les Emirats arabes unis (EAU), le Bahreïn, le Soudan et le Maroc, ont annoncé leur volonté d'entretenir des relations diplomatiques officielles avec l'entité sioniste qui poursuit pourtant sa politique expansionniste dans les territoires palestiniens occupés. Le 15 septembre 2020, les Emirats arabes unis (EAU) et Bahreïn, encouragés par le président américain sortant, Donald Trump, signaient avec Israël des «traités de paix» baptisés «Accords d'Abraham». Le troisième pays à opter pour la normalisation sera le Soudan. Mais ce sera Trump qui en fera l'annonce, en premier, le 23 octobre dernier. Le président américain annoncera, moins de deux mois plus tard, le 10 décembre, la normalisation des relations entre le Maroc et Israël.

La normalisation, une question de troc

Donald Trump, qui a engagé une course contre la montre à l'approche de l'élection présidentielle américaines, voulait terminer, ce qu'il espérait être son premier mandat, sur une victoire sur le plan externe. Pour s'assurer d'atteindre cet objectif, il n'a pas hésité à faire miroiter des avantages pour pousser des pays arabes vers la normalisation. En contrepartie de l'accord de normalisation entre le régime marocain et Israël, Trump a reconnu la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Un véritable «troc» conclu en contradiction avec le Droit international qui garantit au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination. Le 14 décembre, Trump a déclaré que le Soudan ne figurait plus sur la liste américaine des Etats soutenant le terrorisme, ce qui implique la levée du blocus économique imposé à ce pays depuis 27 ans. Dans le cas spécifique des Emirats arabes unis, la signature du «traité de paix» a été suivie par la vente d'armes américaines de pointe à ce pays dont des chasseurs furtifs F-35, chose qui aurait été inimaginable quelques mois plus tôt, selon le *New York Times*. Bahreïn cherchait, quant à lui, des garanties supplémentaires en matière de sécurité dans un contexte marqué par des tensions entre les monarchies du Golfe et l'Iran.

Une normalisation rejetée par la rue arabe

La normalisation des relations entre les quatre Etats arabes et Israël semble être le seul fait des régimes et non des peuples qui n'ont pas hésité à exprimer leur rejet du rapprochement avec l'entité sioniste au détriment du peuple palestinien.
A Bahreïn, des manifestations ont été organisées dès l'annonce de la nouvelle. Entre septembre et octobre, plusieurs actions de protestation ont été organisées dans ce pays. Aux Emirats, c'est surtout la Ligue émiratie pour la résistance contre la normalisation qui a multiplié les actions pour dénoncer l'accord signé avec Israël. En octobre, les rues du Soudan ont été occupées par des manifestants qui ont joint, à leurs revendications politiques du moment, leur refus de la normalisation avec les israéliens. Au Maroc, les manifestants ont battu le pavé dès le 12 décembre courant, deux jours après l'annonce faite par Trump. Plusieurs marches ont été organisées dans le pays en dépit de la répression policière. Les Marocains sont également sortis en septembre dernier en réaction à la signature des «accords d'Abraham».

L'initiative de paix arabe bafouée

En 2002, lors du sommet de la Ligue des Etats arabes à Beyrouth, l'Arabie Saoudite avait proposé l'Initiative de paix arabe qui prévoyait la normalisation des relations avec Israël sous certaines conditions dont principalement la création d'un Etat palestinien «indépendant» et «souverain» sur les territoires palestiniens occupés. En 2020, des pays membres de la Ligue arabe ont fini par faire le choix de la normalisation sans les conditions de la Ligue. Paradoxalement, des Etats non membres de la Ligue arabe et, parfois, très éloignés de la région, se sont dits favorables à la création d'un Etat palestinien et à la restitution des territoires occupés illégalement par Israël, considérant qu'il s'agissait de préalables incontournables à l'instauration de la paix dans la région.

Sahara occidental

Le Département Europe des relations extérieures du Front Polisario appelle à exploiter la dynamique résultant du retour à la lutte armée

Le département Europe des relations extérieures du Front Polisario a affirmé, lundi, la nécessité d'exploiter la dynamique résultant du retour à la lutte armée pour ancrer la solidarité européenne avec la question sahraouie tant au niveau populaire qu'officiel, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS). Cette affirmation est intervenue lors d'une réunion tenue hier par le département Europe des relations extérieures du Front Polisario, sous la présidence du membre du secrétariat national chargé de l'Europe et de l'Union européenne (UE), Abi Bachraya Al-Bashir, pour évaluer l'action menée et le bilan de l'année 2020. La réunion s'est ouverte par une intervention sur l'évolution de la question sahraouie au niveau international, notamment au niveau de l'Europe et de l'UE (le bureau du Front en Europe et à l'UE), tandis que les chefs des missions sahraouies ont procédé, lors de leurs interventions, à une évaluation de l'action menée au niveau des pays européens pour la réalisation du programme 2020, qui a été une année particulière en raison de la propagation de la pandémie du Covid-19 à travers le monde et les mesures prises pour son endiguement, notamment à travers la limitation des contacts et de la communication directe. Cette évaluation a permis d'evoquer les résultats positifs obtenus au niveau politique, en matière de droits de l'homme et de soutien humanitaire au profit des réfugiés sahraouis, saluant la coopération des partenaires nationaux dans les différents programmes. Les diplomates ont qualifié l'année 2020 d'«exceptionnelle», grâce à l'action commune et à l'organisation de plusieurs conférences sectorielles, en collaboration avec la Coordination européenne, le groupe parlementaire européen et le reste des parlements nationaux au niveau des pays. Lors de cette réunion, l'accent a été mis sur l'impératif «d'exploiter la dynamique résultant de la reprise de la lutte armée, et c,e en vue d'ancrer la solidarité européenne avec la cause sahraouie sur les plans populaire et officiel et d'aspirer à une décision positive de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en 2021 afin de garantir un avenir prometteur au peuple sahraoui à travers la protection de sa souveraineté sur ses richesses». Outre le soutien apporté au représentant unique et légitime du peuple sahraoui, à savoir le Front Polisario, la mobilisation «sans précédent» de la communauté sahraouie établie en Europe et son adhésion aux différentes haltes nationales et aux initiatives de solidarité avec la lutte sahraouie ont été saluées également lors de cette réunion.

Niger

L'ONU se félicite du déroulement «pacifique» des élections présidentielle et législatives

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est félicité de la tenue des élections présidentielle et législatives du 27 décembre au Niger, tout en saluant le gouvernement et le peuple nigériens pour le déroulement «pacifique» de ces échéances. M. Guterres «félicite en outre les forces de sécurité et de défense nigériennes pour leurs efforts visant à créer un environnement sûr le jour du scrutin», a indiqué lundi son porte-parole à New York. Le chef de l'ONU a également appelé «tous les acteurs politiques et leurs partisans à maintenir un environnement pacifique et à résoudre tout différend qui pourrait survenir grâce au dialogue et aux mécanismes juridiques établis». «Le Secrétaire général réaffirme que l'ONU continue de soutenir le peuple et le gouvernement nigériens dans leurs efforts pour consolider davantage la démocratie et le développement durable dans le pays», a-t-il dit. Le scrutin présidentiel de dimanche est considéré comme historique, en ce sens qu'il devrait permettre au Niger de vivre la première transition à travers les urnes de son histoire. Quelque 25 978 bureaux de vote étaient mis en place pour permettre aux 7 446 556 électeurs d'élire le successeur du président sortant Mahamadou Issoufou. Les résultats de cette présidentielle couplée aux législatives devraient,selon le code électoral du pays, être publiés au cours de la semaine.Trente candidats étaient en lice pour la présidentielle. Bazoum Mohamed, du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS, au pouvoir depuis 2011), part favori de ce scrutin.

Ahsene Saaid /Ag.

Palestine

Les groupes de résistance palestiniens effectuent des manœuvres militaires communes à Ghaza

Les groupes de résistance palestiniens effectuaient, hier, pour la première fois des exercices militaires communs dans la bande de Ghaza pour souligner leur unité face à l'occupation israélienne, ont rapporté des médias. Ces exercices, qui réunissent les branches militaires des groupes de résistance palestiniens, «ont pour but de renforcer les compétences des combattants en tout temps et en toutes circonstances», a indiqué lors d'une conférence de presse, dans la ville de Ghaza, un porte-parole des brigades Al-Qods. L'exercice, présenté comme le premier du genre, souligne «l'unité de toutes les factions de résistance» à l'ennemi israélien, a ajouté le responsable. L'occupant israélien «doit comprendre que la simple pensée d'une expédition contre notre peuple fera face à toute la force et l'unité possibles», a-t-il ajouté.

USA

Une manifestation en baroud d'honneur pour les partisans de Trump le 6 janvier

Le président américain, Donald Trump, a enjoint à ses partisans de se rassembler à Washington le 6 janvier, dans un ultime effort visant à mettre la pression sur le Congrès pour ne pas certifier la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle. Des milliers de militants sont attendus dans la capitale américaine à cette date dans le but d'apporter leur soutien au président sortant et ses accusations — sans preuves — de fraudes électorales «massives» à l'élection présidentielle du 3 novembre. Parmi eux, des groupes violents, comme la milice d'extrême-droite «Proud Boys» devraient à nouveau défiler dans les rues de Washington après une manifestation similaire le 12 décembre, qui avait dégénéré. Plusieurs personnes avaient été poignardées et des dizaines d'autres arrêtées. Donald Trump a tweeté à deux reprises ce week-end pour inciter ses partisans à prendre part au rassemblement, qualifiant l'élection du 3 novembre de «plus grosse Arnaque dans l'histoire de notre nation». «On se voit à Washington, le 6 janvier. Ne manquez pas ça», a-t-il également invité dimanche. Le président espère que les manifestants puissent mettre la pression sur le Congrès pour renverser sa défaite dans les urnes. Le 6 janvier, le vice-président Mike Pence doit mener une session au Congrès pour certifier les votes du collège électoral de chaque Etat américain.Joe Biden a remporté les voix de 306 grands électeurs, tandis que Donald Trump en a remporté 232. Lors de cette session conjointe entre la Chambre des représentants et le Sénat, le vice-président ouvrira et lira les certificats annonçant les décomptes des grands électeurs de chaque Etat avant de déclarer un vainqueur. La procédure devrait être, comme à l'accoutumée, une formalité. Mais Donald Trump et ses partisans tentent désormais de mettre la pression sur Mike Pence pour qu'il rejette les certifications électorales des Etats pro-Biden, un pouvoir que ne possède pas le vice-président, selon des experts en droit. Faute d'éléments tangibles pour étayer les accusations de «fraudes massives», la cinquantaine de plaintes déposées par les alliés de Donald Trump à travers les Etats-Unis ont quasiment toutes été rejetées par les tribunaux ou abandonnées.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BATNA

E.P.H MOHAMED BOUDIAF BARIKA

NIF : 000705425079822

AVIS DE PROLONGATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Annonce de l'extension de la préparation des offres pour l'application d'offres ouvertes avec l'exigence d'une capacité minimale pour la fourniture des produits alimentaires destine à la consommation humaine pour l'année 2021.

En raison d'une erreur dans le cahier des charge pour la fourniture des produits alimentaires destine à la consommation humaine pour l'exercice 2021 pour l'offre financière pour le lot N° 02 viandes fraiches rouges et blanches de volailles et les œufs, à valeur ajoutée d'article d'œufs 9% au lieu de 19%, les délais de préparation ont été prolongés de cinq jours à partir de la date de la première publication de cette publicité dans les quotidiens et le concessionnaire économique BOMOP.

L'Echo d'Algérie : 30/12/2020 **Anep : 2016 021 809**

Histoire

La réalisation du buste du roi Syphax est une réhabilitation d'une personnalité historique

L'inauguration, lundi dans la wilaya d'Aïn Témouchent, du buste du roi Syphax s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Etat à réhabiliter et faire connaître des personnalités historiques de l'Algérie, a affirmé le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA) Si El Hachemi Assad.

Il a souligné que «ce moment d'inauguration d'une statue du roi Syphax à Beni Saf, partagé avec les autorités de la wilaya d'Aïn Témouchent, est la confirmation de l'engagement de l'Etat à accompagner le projet national visant à réhabiliter et à faire connaître des personnalités historiques qui symbolisent l'histoire ancienne de l'Algérie». Cette opération, concrétise une des recommandations du congrès international organisé dans la wilaya d'Aïn Témouchent en septembre 2018 sous le titre «Le royaume Masseyssile, Syphax et le congrès de Siga 206 A-J» avec la participation d'une pléiade de spécialistes en histoire et archéologie venus de différentes régions du pays et de l'étranger. Le secrétaire général du HCA a également évoqué les parties ayant contribué avec le Haut commissariat à l'amazighité à l'intérêt accordé à l'époque numide en milieu universitaire et scolaire et aussi à la sensibilisation par différents moyens de communication, dont la Télévision algérienne, qui a accompagné les efforts du HCA à travers la réalisation d'œuvres télévisées sur cette époque et d'autres. Par ailleurs, Assad a visité la salle d'exposition du musée, dans le département archéologique relevant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés à Aïn Témouchent, qui dispose d'objets archéologiques datant de la préhistoire à l'âge de la pierre et d'autres de l'ère punique libyque.

A cette occasion, le SG du HCA a fait valoir que la source d'inspiration de l'Algérie «est son histoire qui nécessite une attention dans ce domaine pour le faire connaître aux jeunes générations successives».

Après avoir parcouru un stand d'exposition de pièces de monnaie datant de l'époque du roi Syphax, Si El Hachemi Assad a souligné l'importance d'immortaliser cet aspect dans les timbres postaux, mais aussi dans l'émission de billets de banque nationaux comme l'aspire le Haut commissariat à l'amazighité. En outre, Assad a assisté à un cours de langue amazighe à l'école primaire Harchaoui-Mohamed à Aïn Témouchent, mettant l'accent sur «la nécessité de s'appuyer sur les médias audiovisuels en raison de leur importance pour accompagner les efforts des enseignants et d'introduction de l'image et du son dans le domaine pédagogique, outre l'intensification des activités éducatives d'accompagnement et culturelles notamment. Le secteur de l'éducation à Aïn Témouchent compte 119 groupes éducatifs où la langue amazighe est enseignée au profit de 3138 élèves sur un total de 32 écoles primaires réparties à travers les communes d'El Malah, Oulhaça, Beni Saf, El Amria, Hammam Bouhadjar, Aïn El Larbaâ, Aïn El Kihal, en plus d'Aïn Témouchent.

Le secrétaire général du HCA poursuivra sa visite dans la wilaya d'Aïn Témouchent mardi, où il animera une conférence de presse pour mettre en exergue les principales activités incluses dans le programme du HCA, dont la célébration du Nouvel An amazigh Yennayer dans la wilaya de Batna, ainsi que la cérémonie de remise du prix du Président de la République de la langue et de la littérature amazighes.

Le projet de création d'un quotidien public en tamazight toujours d'actualité

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a egalement assuré à Aïn Témouchent que le projet de création d'un quotidien public en langue amazighe est toujours d'actualité, soulignant qu'il y a «un réel engagement pour concrétiser ce projet». Assad a indiqué, que le HCA a proposé au ministère de la Communication de créer un quotidien en langue amazighe, affirmant qu'il «existe un réel engagement pour concrétiser ce projet». Il a expliqué que «le projet a pris un peu de temps, mais cela est nécessaire pour aboutir à un projet mature, afin qu'on puisse garantir sa distribution et d'avoir un lectorat».

«Les consultations se poursuivent sur le mode de création d'un quotidien, soit sous format papier ou électronique». Le SG du HCA a valorisé les initiatives de création de journaux en langue amazighe menées dans plusieurs wilayas du pays, soulignant qu'un travail est en cours pour passer à un projet d'un quotidien public en langue amazighe. Le responsable a ajouté que la première étape du HCA est de former des journalistes en tamazight, faisant savoir qu'un premier pas a été fait et ce en collaboration avec l'agence Algérie Presse Service (APS) pour la formation depuis 2016 d'une équipe de traducteurs, qui a acquis une expérience lui permettant d'encadrer le premier journal public en langue amazighe. Des sessions de formation de journalistes en langue amazighe se poursuivent à Alger, ainsi qu'en marge des rencontres organisées par le HCA, au cours desquelles des espaces de formation sont dédiés aux journalistes. Le HCA a également comme «stratégie la généralisation de l'amazighité sur les ondes de la radio, dont la présence (amazighité) est actuellement enregistrée dans 27 stations radio, la dernière en date étant la radio de Béchar. Et d'ajouter : «La formation a également touché des journalistes de la télévision publique algérienne grâce à un accord de partenariat signé avec le Haut commissariat à l'amazighité en janvier 2019 et la formation continue des journalistes exerçant en langue amazighe».

Le SG du HCA a mis en exergue l'importance de «l'accompagnement dans l'élaboration d'une encyclopédie de termes uniformisés de la langue amazighe», notant qu'«il est nécessaire d'avoir des termes obéissant à des normes spécifiques et en adéquation avec la formation du journaliste à l'usage des technologies modernes».

M. Toumi / Ag.

● CSLA

Une rencontre sur les efforts des orientalistes et des arabisants

Le siège du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA) a abrité, mardi, une rencontre nationale sur «les efforts des orientalistes et des arabisants au services de la langue arabe». Le thème de l'orientalisme et de l'arabisation revêt «une importance majeure» car il a braqué la lumière sur le monde arabo-musulman, sa pensée globale ainsi que ses différentes phases à travers l'histoire, rappelant que «les liens entre l'Orient et l'Occident s'étaient consolidés, à l'âge de la renaissance, marqué notamment par le mouvement de l'écriture, l'apparition des journaux, l'impression et la traduction». Le CSLA œuvre, à travers l'organisation de cette rencontre, à «mettre en évidence le cumul cognitif produit par les orientalistes et les arabisants et leur idéologie ainsi que les méthodologies adoptées».

La rencontre a vu la participation de plusieurs chercheurs, universitaires et écrivains qui tenteront d'aborder plusieurs questions à l'ordre du jour.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville
Wilaya d'Alger

Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de Dar el Beïda

OPGI DAR EL BEIDA

وزارة السكن و العمران والمدينة
ولايــة الجـزائـر

ديوان الترقية و التسيير العقاري
للـدار البيضـاء

Réf n° 3180/31 / 2020

Avis d'annulation de
L'avis d'attribution provisoire du marché

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida, déclare l'annulation de l'avis d'attribution provisoire du marché paru dans les quotidiens nationaux « الحياة» et «L'Echo d'Algérie» en date du 20/09/2020 relatif à l'Avis à la consultation N°31/SM/DG/2020 portant l'acquisition de consommables informatiques, matériels informatiques, au profit de L'OPGI DE DAR EL BEIDA. Répartis en deux lots et se détaille comme suit :

LOT N°01 : Consommables informatiques confié au fournisseur :
«GENUINE COMPUTER»

LOT N° 02 : Matériels informatiques confié au fournisseur :
« EURL EL DJAZAIR TECHNOLOGIES ET INFORMATIQUES »

Et ce pour le motif suivant : couverture financière insuffisante.

L'Echo d'Algérie : 30/12/2020 **Anep : 2016 021 778**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des Ressources en Eau
Direction des ressources en eau du la wilaya de Khenchela
Matricule fiscal : 0984400190001/41 053

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 28/ D.R.E.W.K /2020

Dans le cade du programme des zones d'ombres le wali de la wilaya de khenchela représenté par le directeur des ressources en eau lance un avis de avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation d'Opération : Etude et suivi de réalisation du système de lagunage pour oued Teberdga commune du Chechar

- Seuls sont admis à participer au présent avis d'appel d'offre , les bureaux d'études remplissant les conditions suivantes :

Première Condition C1:
d'un agrément en cours de validité dans le domaine de l'hydraulique délivré par le Ministère des Ressources en Eau

Deuxième Condition C2: *Bureau d'études disposant :*
-ingénieur d'état ou équivalent chef de projet (hydraulique)
-ingénieur d'état ou équivalent traitement des eaux
-ingénieur d'état ou équivalent Génie civil
-ingénieur d'état ou équivalent Géotechnique
-Topographe technicien supérieur ou plus

Troisième Condition C3:
Bureau d'études ayant déjà réalisé des prestations de deux(02) études similaires (système de lagunage ou station d'épuration) justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par le maitre d'ouvrage public ou Pv de réceptions provisoire sans réserves ou PV de réceptions définitifs sans réserves et contient :

Cas d'un Bureau d'Etudes seul
Le Bureau d'Etudes doit satisfaire les conditions C1, C2 et C3.

Cas de groupement de Bureaux d'Etudes :
Les candidats et les soumissionnaires peuvent présenter leurs candidatures et offres dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, Chacun des membres du groupement s'engage à exécuter les prestations à sa charge.sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence Conformément à l'article 81 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public,

- Le Chef de file doit satisfaire aux conditions C1, C2 et C3.
- Le membre doit satisfaire la condition C1

Les bureaux d'études nationales qui sont intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Khenchela - Service de l'Administration et moyennes - sise à la cité les Allées Ben Boulais -Khenchela -

Les offres doivent parvenir a Monsieur le Directeur des Ressources en eau de la Wilaya de Khenchela accompagnées obligatoirement des pièces en cours de validité énumérés dans le cahier des charges..

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° .... / D.R.E.W.K / 2020
– A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -
L'opération : Etude et suivi de réalisation du système de lagunage pour oued Teberdga commune du Chechar

En application de l'article 67du décret présidentiel N°15/247du16/09/2015les offres doivent comporter de candidature, une offre technique, et une offre financière.
Le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi la mention (dossier de candidature), (offre technique) ou (offre financière), selon le cas.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention (à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)
Le délai de préparation des offres a été fixé à quinze jours (15 jours) à compter de la date de cette annonce.
- Le remise des offres est fixée en date..... avant11h, 00mn
- L'ouverture des plis se déroulera le même jour à 11h00 mn au siège de la direction des ressources en Eau de la Wilaya de Khenchela. sise à la cité les Allées Ben Boulais nouvelle ville -Khenchela
-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de (90jours augmenté délai de préparation des offres) à compter de la date de remise des offres.
-OBS : Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis en séance publique.

L'Echo d'Algérie : 30/12/2020 **Anep : 2016 021 834**

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20	- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50	- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21	- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27	- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33	- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

21h05 : N'oubliez pas les enfants — .2

L'édition spéciale enfants de «N'oubliez pas les paroles» célèbre sa 3e édition, à l'occasion des fêtes de fin d'année. De nouveaux chanteurs en herbe vont tout faire pour montrer qu'ils sont aussi bons que leurs aînés. Pour cette première soirée, huit mini-maestros,...

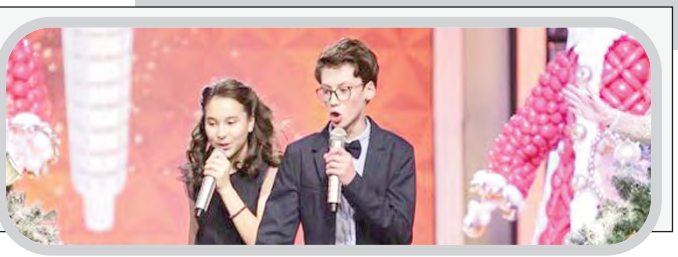

21h05 : Heidi — .3

Heidi vient de perdre ses parents.
Elle est confiée à son grand-père, un homme bourru qui vit seul dans les alpages. Heidi, enfant espiègle et chaleureuse, finit par fendre l'armure du vieil homme. Ils deviennent vite inséparables. Heidi aime ses montagnes et passer du temps avec Peter,...

20h50 : Des trains pas comme les autres — .5

A l'occasion des dix ans de l'émission, Philippe Gougler livre ses impressions, ses histoires de voyages et les instants magiques depuis la Cité du train à Mulhouse.
Le globe-trotteur ferrovipathe aura parcouru une soixantaine de pays à bord de trains incroyables...

21h05 : Le meilleur pâtissier — M6

Après 13 semaines de concours, l'odyssée du Meilleur Pâtissier touche à sa fin avec cette deuxième soirée de finale. Margaux, Elodie et Bouchra doivent d'abord réaliser le gâteau du générique de l'émission.
Les deux derniers pâtissières en lice s'inspirent ensuite d'un film...

21h15 : Enquête sous haute tension — C8

A Saint-Tropez, petit port de pêche popularisé par Brigitte Bardot, la population annuelle de 4000 habitants voit chaque année passer plus de 1,6 millions de vacanciers, des estivants ordinaires aux plus richissimes. La gendarmerie locale est donc mobilisée et doit souvent...

20h55 : Le secret de la pyramide — arte

Londres, en 1870. John Watson, fils d'un médecin de campagne fraîchement débarqué de ses solitudes provinciales, découvre les couloirs et les brumes de son nouveau collège. Il se retrouve nez à nez avec un curieux hurluberlu,...

21h05 : Blacklist — NRJ 12

Liz et Reddington sont pris en chasse par le FBI. En effet, tous deux figurent désormais sur la liste des personnes les plus recherchées, depuis que le procureur général des Etats-Unis a été assassiné. Pour Liz, il est primordial de quitter la ville au plus vite...

21h00 : New York, section criminelle — TF1 Séries Films

Le propriétaire d'une résidence de Manhattan a été assassiné.
Les détectives Goren et Eames, chargés de l'enquête, interrogent tous les résidents de cet immeuble cossu, qui apparaissent tous plus mystérieux les uns que les autres. Aussi la tâche n'est guère aisée pour les enquêteurs...

21h05 : Zoo - le défi de demain — RMC Story

Favoriser la reproduction d'animaux menacés, c'est l'un des défis que doit relever chaque jour le Bioparc. Un an seulement après la construction du nouvel espace consacré aux vautours, l'équipe a placé un oeuf délaissé par ses parents sous incubateur...

Coupes africaines

Les clubs algériens font bonne impression, mais ...

Les quatre clubs algériens ont réussi leur entrée dans les deux compétitions africaines. Ainsi en Ligue des champions, le CRB est quasiment assuré d'être présent à la phase des poules, après le cinglant 6 à 0 infligé aux Kenyans de Gor Mahia au match aller disputé, samedi au stade du 5-Juillet.

La manche retour programmée pour le 6 janvier prochain, ne sera qu'une simple formalité pour le Chabab. L'occasion de composter son ticket pour la phase des groupes à laquelle le club belouizdadi n'a pas pris part depuis…2001.
Le MCA, pour sa part, dont la tâche s'annonçait plus ardue face au CS Sfax, a assuré, lundi, en remportant le match aller au stade du 5-Juillet, sur la marque de 2 à 0, se permettant le luxe de rater un penalty.
Au-delà du score, c'est la manière avec laquelle le Mouloudia a évolué tout au long de la rencontre qui a fait plaisir aux fans. Frioui et ses coéquipiers ont été à la hauteur de l'événement confirmant leur bonne forme affichée depuis le début de la saison. C'est de bon augure pour le match retour.
En tout cas, les Mouloudéens ont fait un grand pas vers la qualification. Ils ont de grandes chances de rejoindre le CRB à la phase des poules. En Coupe de la CAF, l'ESS est qualifiée sans jouer. Une information confirmée par la CAF après le retrait officiel du club tchadien Renaissance FC, suite au rapport du commissaire au match aller, qui a constaté «la présence de l'ES Sétif devant le stade et l'absence de l'adversaire à N'djamena mercredi dernier».
La JSK ne devrait pas tarder à la rejoindre, puisque les Canaris se sont imposés (2 à 1), à Niamey (Niger), face à l'US Gendarmerie nationale. Les poulains de Youcef Bouzidi devront confirmer leur suprématie lors du match retour prévu à Tizi-Ouzou, le 5 janvier prochain. Des résultats probants et encourageants, même s'il ne faut pas trop s'enflammer. En effet, la compétition africaine ne fait que commencer. Le plus dur est à venir, sachant que nos différents représentants ne se sont guère illustrés, ces dernières années, dans les joutes africaines. Ils se sont contentés de faire de la simple figuration. Peut-on espérer une meilleure représentativité, cette année ? Il faut avouer que nos équipes ne sont pas vraiment armées pour affronter le haut niveau africain, mais elles sont capables de coups d'éclat. Il y a aussi la glorieuse incertitude du sport et la part d'irrationalité dans le football qui font que l'on peut toujours s'attendre à des surprises, même si concrètement l'on ne peut comparer le CRB ou le MCA au Ahly du Caire, l'ES Tunis, le WAC ou encore le TP Mazembe. Cela dit, les deux équipes algéroises n'ont rien à perdre. Leur premier objectif était de se qualifier à la phase des poules. Le CRB l'a pratiquement atteint, alors que le MCA est en ballotage très favo-

rable. Il lui reste à transformer l'essai dans quelques jours. Deux clubs algériens qualifiés à la phase des poules de la Ligue des champions, ce serait la meilleure chose qui puisse arriver à un championnat que l'on dit moribond et médiocre. Il est ensuite permis de rêver d'aller plus loin et pourquoi pas venir titiller les mastodontes africains. Mais ça, c'est une autre histoire...

Ali Nezlioui

Ligue des champions

Le MCA assure en attendant la manche de Sfax

Le MC Alger a pris une option pour la qualification à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, en dominant lundi soir avec autorité les Tunisiens du CS Sfax (2-0), au stade olympique du 5-Juillet, pour le compte du 2e tour préliminaire (aller).
Sous une pluie battante, le Mouloudia entamé sur de bonnes bases en monopolisant le ballon, mais sans pour autant constituer un danger sur la cage du portier tunisien Dahmen. En l'absence de deux joueurs clés : le milieu offensif Abdelmoumen Djabou, testé positif au Covid-19, et le défenseur Miloud Rebiaï, blessé, le Doyen n'a réussi à se procurer aucune occasion notable lors des vingt premières minutes, face à une équipe sfaxienne, très bien positionnée sur le terrain. Il a fallu attendre la 28e minute de jeu pour assister à l'ouverture du score côté algérois. Le buteur-maison Samy Frioui a surgi tel un diable pour pousser le ballon au fond des filets, après un tir de Bensaha, mal intercepté par le portier du CSS. Désormais plus libérés, les coéquipiers d'Abderrahmane Bourdim ont mis le pied sur l'accélérateur, en procédant par un jeu rapide à une touche de balle, ce qui leur a permis de faire le break à la 35e, toujours grâce à Frioui, en reprenant de la tête un coup franc bien botté sur le côté gauche par le maître à jouer Bourdim. Les joueurs de l'ancien international tunisien Anis Boudjelbane, surpris par la tournure des événements, n'ont pas pu réagir, face à une défense mouloudéenne qui a bien veillé au grain. Après la pause, le CSS est revenu avec des intentions plus offensives, mais toujours sans pour autant inquiéter le portier algérois Ahmed Boutaga, rarement sollicité durant ce match. Afin d'apporter un plus à un compartiment offensif inexistant, l'entraîneur tunisien a procédé par trois changements en l'espace de douze minutes, dont celui du milieu offensif algérien Zakaria Mansouri, arrivé durant l'intersaison en provenance du MC Oran. L'autre joueur algérien du CSS Sabri Cheraïtia a joué l'intégralité de la rencontre.
Le Mouloudia avait la possibilité de donner plus d'ampleur à sa victoire, n'était le penalty raté en fin de match (89e) par Frioui.
Les Algérois ont reculé d'un cran dans cette deuxième période, mais ont réussi à préserver leur précieuse victoire jusqu'au sifflet final de l'arbitre marocain Samir El Kezzaz. Le milieu offensif mouloudéen Bourdim, victime d'une contracture musculaire derrière la cuisse, a cédé sa place à dix minutes de la fin. La seconde manche se jouera mercredi 6 janvier prochain au stade Tayeb M'hiri de Sfax (15h00).

Joueur maghrébin de l'année

Bennacer et Benrahma parmi les nominés

Les internationaux algériens Ismaël Bennacer (Milan AC) et Saïd Benrahma (West Ham) sont parmi les cinq premiers nominés pour le titre de joueur maghrébin de l'année 2020, un prix décerné par le magazine *France Football*.
«Fantastique courroie de transmission du jeu de l'actuel leader de Série A, Ismaël Bennacer a confirmé une année 2019 déjà faste où il avait été élu meilleur joueur de la CAN.
Il tacle, il récupère, il distille, il se projette, que ce soit avec le Milan AC ou l'Algérie, le milieu de terrain est devenu incontournable», écrit la publication française sur son site officiel. Actuellement blessé, Bennacer a contribué à l'excellente entame de saison des Milanais, leaders de Serie A et seul club invaincu dans les cinq grands championnats européens.
Son compatriote, l'attaquant Benrahma, a aussi réalisé une excellente saison 2019-2020 avec son ancien club Brentford, ratant d'un cheveu l'accession en Premier League. «Après des faux départs et coups d'arrêt, le talent de Saïd Benrahma a fini par mettre tout le monde d'accord. Exceptionnel sous les couleurs de Brentford en Championship (il y a disputé 94 matchs, marqué 30 buts et donné 27 passes décisives), le Fennec a été transféré à West Ham pour 26 M€ cet été», souligne *France Football* dans la présentation du buteur algérien. Outre Bennacer et Benrahma, trois autres candidats sont en lice, à savoir Yassine Bounou (Maroc/FC Séville), Ali Maaloul (Tunisie/Al-Ahly) et Hakim Ziyech (Maroc/Chelsea). Les cinq autres nominés seront divulgués ce mercredi sur le site de *France Football*, tandis que le vote pour élire le joueur maghrébin de l'année 2020 débutera jeudi. Pour rappel, l'édition 2019 du joueur maghrébin de l'année avait sacré l'international algérien Riyad Mahrez (Manchester City). (APS)

Ligue 1 : NA Hussein Dey

Chaâbane Merzekane : «Leknaoui a toute notre confiance»

Le directeur sportif du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football) Chaâbane Merzekane, a indiqué, hier, que l'entraîneur de l'équipe Nadir Leknaoui, jouissait de la «confiance totale» de la direction, alors que le Nasria n'a toujours pas gagné depuis le début de l'exercice. «Leknaoui est toujours en place et jouit de la confiance totale de la direction. Changer pour changer n'aura certainement aucune utilité. Nous avons un bon groupe, mais des circonstances atténuantes n'ont pas permis au club de réaliser de bons résultats. Nous sommes certes déçus, mais je suis confiant que ça va finir par s'arranger. Leknaoui et son staff sont là pour trouver des solutions», a déclaré Merzekane. Le NAHD a complètement raté son entame de saison, en engrangeant trois petits points seulement sur quinze possibles.
Les coéquipiers de Faouzi Yaya restent sur deux défaites de rang dans deux derbies algérois : face au CR Belouizdad (2-1) et à l'USM Alger (3-0). «L'équipe aurait pu mieux faire, mais nous avons été toujours confrontés à des situations imprévues liées à des cas positifs au Covid-19. L'entraîneur ne s'est jamais retrouvé en possession de l'ensemble de son effectif, chose qui a rendu sa mission de composer une équipe compétitive et conquérante très difficile. Nous sommes l'un des clubs qui a été le plus touché par la pandémie, mais nous devons faire face et s'adapter», a-t-il ajouté. Pour pouvoir «protéger» les joueurs contre le risque de contamination, Merzekane a affirmé que «l'équipe entre à partir de ce mardi en stage bloqué, afin d'éviter aux joueurs d'être en contact direct avec d'autres personnes et évité ainsi des contaminations au sein du groupe». Le Nasria, désormais dos au mur, est appelé à relever la tête vendredi prochain, à l'occasion de la réception du leader l'ES Sétif (14h30), en mise à jour de la 5e journée du championnat. «Je préfère affronter une équipe de l'Entente qui a tendance d'ouvrir le jeu, qu'une équipe qui vient juste pour défendre. Nous avons déjà battu l'ESS la saison dernière, nous avons les moyens de faire de même vendredi. Je m'attends à une bonne réaction des joueurs pour décrocher le premier succès de la saison», a-t-il conclu. Au terme de la 6e journée, le NAHD pointe à la 18e place au classement avec 3 points, à une longueur d'avance seulement sur le CABB Arréridj et l'USM Bel-Abbès, qui ferment la marche avec 2 unités chacun.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	7°	4°	-1°	3°	1°
Max°	14°	14°	9°	17°	18°

Horaires des prières — Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
06h27	12h50	15h23	17h41	19h09

Coronavirus

357 nouveaux cas, 336 guérisons et 8 décès ces dernières 24 heures Algérie

Trois cent cinquante-sept (357) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 336 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 98 988 dont 357 nouveaux cas, soit 0,8 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2745 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 66 550, a précisé le Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 20 wilayas n'ayant enregistré aucun cas, alors que 12 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 40 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir le Dr Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Programme de production d'électricité 2021-2030

Attar et Chitour coprésident une réunion

Les ministres de l'Energie, Abdelmadjid Attar et de la Transition Energétique et des énergies renouvelables, Chamseddine Chitour, ont coprésidé, hier à Alger, une réunion consacrée au programme indicatif 2021-2030 des moyens de production de l'électricité. Des directeurs centraux des deux secteurs, des présidents de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), de l'Aprue, de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG), de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et du PDG du groupe Sonelgaz prennent part à cette réunion organisée au siège du ministère de l'Énergie. À l'ouverture des travaux, le ministre de l'Energie a souligné que cette importante réunion s'inscrit dans le processus de la réflexion sur l'avenir énergétique de l'Algérie impliquant les principaux acteurs du secteur énergétique, notamment les agences et les entreprises de production. Cette rencontre s'inscrit, également, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie et politique énergétique, de l'économie d'énergie à travers des actions précises et des objectifs à atteindre. Au programme de cette réunion, il est question d'un état des lieux des capacités actuelles de production, des actions devant être menées pour réaliser des projets de productions d'énergie renouvelable, en termes de programmes, de moyens de financements et d'échéances, ainsi que des objectifs à atteindre à court, moyen et long terme. À la fin de la réunion les deux ministres devront animer une conférence de presse durant laquelle ils évoqueront les principaux axes du programme énergétique envisagé à l'horizon 2030.

Radiés de l'ANP

L'examen de plus de 20 000 dossiers finalisé avant fin janvier prochain

Le président de l'Organisation nationale des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), Tamer Ghodbane a fait savoir, hier à Alger, que plus de 20 000 dossiers de radiés de l'ANP seront examinés avant fin janvier prochain. Ghodbane a indiqué que l'examen des dossiers de plus de 20 000 radiés (des rangs de l'ANP), sera finalisé avant fin janvier prochain, et ce, sur initiative du ministère de la Défense nationale (MDN), précisant que cette mesure concerne la catégorie des radiés ayant dossiers médicaux militaires complets. Soulignant que les dossiers de cette catégorie seront examinés par des commissions médicales, le même intervenant a relevé que l'Organisation nationale des retraités de l'ANP, sera destinataire, janvier prochain, des listes de chaque wilaya. L'Organisation ayant procédé au dépôt des dossiers auprès des caisses des retraites, elle se chargera aussi de contacter les concernés par cette régularisation. Concernant la catégorie des radiés dont les dossiers sont incomplets, le président de l'Organisation a souligné que leurs dossiers seront examinés en seconde étape, à condition que les concernés se présentent en personne devant les commissions médicales régionales. Et d'assurer, par la même occasion que le dossier des retraités concernés par la «prime d'invalidité», est en bonne voie. Appelant, par ailleurs, à «l'amélioration des conditions de vie des retraités de l'ANP et des affiliés (parents et veuves), en concertation avec la tutelle et en fonction des capacités disponibles», le président de l'Organisation nationale des retraités de l'ANP a formé le vœu de voir les problèmes liés aux logements résolus. Il a préconisé, dans ce sens, «une concertation entre les ministères de l'Habitat, de l'Intérieur et de la Défense nationale», ce dernier prenant en charge l'opération de distribution, à condition que le rôle de l'Organisation se limite à «apporter aide et assistance par la préparation des dossiers». Dans le même sillage, Ghodbane a souligné la nécessaire révision du montant de la pension de retraite, en particulier pour les petits gradés, relevant que le montant de 30.000 DA «est insuffisant et ne répond plus aux besoins de cette catégorie». À noter que l'Organisation nationale des retraités de l'ANP fut créée en 1990, sous forme d'une association, puis transformée en organisation en 2012, dans le but de prendre en charge les préoccupations sociales de cette catégorie et de les transmettre au Commandement de l'ANP.

Corruption

4 ans de prison ferme contre l'ancien wali d'Alger Abdelkader Zoukh

Le tribunal de première instance de Tipasa a condamné, hier, à 4 ans de prison ferme, l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, poursuivi dans des affaires de corruption, à savoir l'octroi d'indus avantages et abus de fonction en faveur de Ali Haddad.
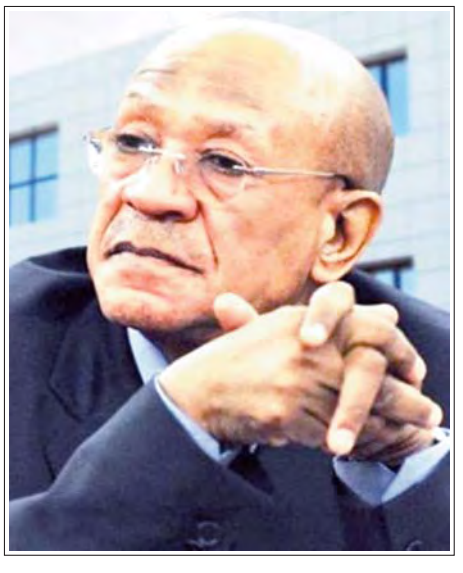
Une amende d'un million de dinars algériens a été prononcée, par le même tribunal, contre Abdelkader Zoukh, déjà condamné à la prison ferme dans deux autres affaires et interdit de postuler à un poste de responsabilité au sein de l'Etat ou à un poste politique pendant 3 ans après l'expiration de sa peine. Lors de l'audience du 8 décembre, le parquet avait requis une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million pour «abus de fonction et octroi d'indus privilèges en faveur d'Ali Haddad qui a comparu en tant que témoin. Les faits reprochés à l'ex-wali d'Alger ont causé d'énormes pertes en termes de foncier agricole, industriel et touristique ainsi qu'au Trésor public, en témoignent les enquêtes menées par l'Inspection générale des finances, qui font état d'infractions flagrantes à la loi et aux dispositions légales règlementant les domaines de l'Etat, dans neuf dossiers d'investissement dans des projets «fictifs» non réalisés par Ali Haddad. Lors de ce procès, le juge a interrogé Zoukh sur les privilèges «douteux» octroyés à Ali Haddad, en tant que personne morale, ou propriétaire d'un groupe de travaux publics et d'autres entreprises d'investissement, notamment ceux concernant des assiettes foncières situées à Alger, des privilèges indûment octroyés à travers la délivrance de contrats de concession en infraction avec la loi, selon l'expertise de l'Inspection générale des finances. Il s'agit, entre autres, d'une assiette de plus de 39 300 m² dans la zone d' Oued Smar, pour la création d'un complexe industriel, dans une région initialement destinée à abriter un jardin public, ce qui est en infraction totale avec la loi sur l'affectation des assiettes foncières. Selon le juge, l'octroi de ce foncier s'est fait après l'aval du Conseil national de l'investissement (CNI), au moment où le wali d'Alger a établi une décision de transformation de la nature du projet (d'un projet de complexe industriel à un projet de loisirs), ainsi qu'un contrat de concession sans se référer au CNI, ce qui est considéré comme une entorse à la loi, car le foncier en question constituait auparavant une base de vie, dont Ali Haddad s'est emparée sans autorisation. En fin de compte, le projet en question a été transformé en une usine de production de bitume avec un parking pour engins de travaux publics. Cette affectation a causé une perte de 1,33 milliards de dinars à la commune d'El Harrach. D'autres assiettes foncières ont été, également, indûment octroyées à Ali Haddad au niveau des communes d'Hussein Dey, Aïn Benian, et Dar El Beïda, notamment, une assiette de plus de 16 000 m² à Hussein Dey et l'accaparement par Ali Haddad de plusieurs terrains agricoles d'une superficie totale de 30 000 m² pour la réalisation d'un complexe sportif au profit du club de football USMA. La défense de l'accusé a interjeté appel du jugement près la cour de Tipasa. Le tribunal de Tipasa avait condamné l'ex-wali d'Alger dans deux autres affaires de corruption distinctes, à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars, dans l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de Abdelghani Hamel, et à 4 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars dans une autre affaire similaire relative à la famille Mahieddine Tahkout, avec confiscation de tous ses biens et ordre de sa mise en détention durant l'audience.